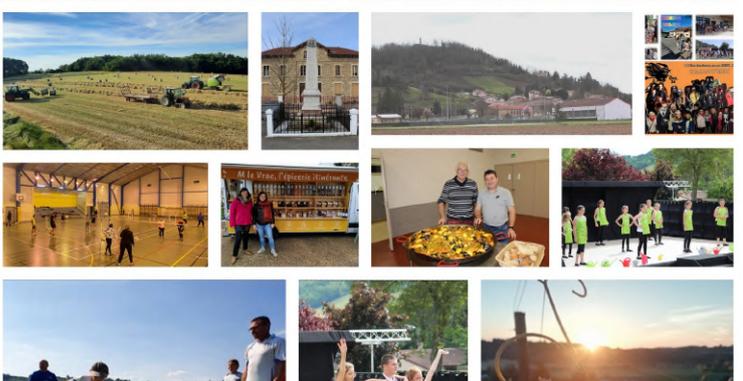




N° 52



L'Écho de Beauvoir de Marc Bulletin 2021



D'A E



Voilà plus d'un an que nous vivons au rythme d'un virus qui est venu s'immiscer dans notre vie de tous les jours. Vous et nous, avons fait beaucoup de sacrifices. A quand le retour à la normale ? Qui peut le dire aujourd'hui ? Personne... Ce qui est sûr, c'est que nous voyons sous nos yeux s'opérer un changement radical dans beaucoup de domaines tant au niveau relationnel, travail, sportif, loisirs qu'économique, social et surtout humain. Combien de pratiques, de comportements, d'attitudes, qui aujourd'hui composent notre quotidien de manière presque naturelle alors qu'un an en arrière on ne les aurait même pas imaginés. Le normal d'hier ne sera certainement pas le normal de demain. Cependant tout n'est pas perdu, et il faut en tirer les leçons et rebondir sur cet événement : la pandémie que le COVID nous a imposé.

Chers Beauvoisardes et Beauvoisards, je vous invite très fortement à vous rendre à la vaccination : nous ne pourrions pas nous en sortir sans se faire vacciner. En cette fin d'année nous voyons bien que la pandémie redémarre et va encore augmenter les hospitalisations.

Les projets se poursuivent, les associations redémarrent, vivent au rythme des annonces gouvernementales, s'adaptent le cas échéant, et s'emploient à ne pas laisser éteindre la flamme de l'esprit associatif.

En juin dernier nous avons de nouveau mis en place un nouveau conseil municipal d'enfants (7 filles et 4 garçons). Nous les réunissons fréquemment pour prendre note de leurs idées. Je tiens à remercier la commission du Conseil municipal d'enfants et plus particulièrement Arlette Miguet qui en est la responsable. Les réalisations de l'aire de jeu et du City Park ont été les idées des différents conseils des enfants.

Nous avons inauguré l'aire de jeux le 4 mai 2021, en comité restreint vu la pandémie, en présence de Yannick Neuder, Vice-Président de la Région et Président de Bièvre Isère Communauté, des conseillers municipaux et du Conseil municipal d'enfants. Les subventions ont été, après plafonnements, de 50 % de la Région, soit 20 643,20 €, 25 % de l'État, soit 10 322 €. L'autofinancement de la commune s'élève à 10 322,77 €.

Le City Park a également été inauguré le 6 novembre 2021 en présence de Claire Desbost, Conseillère Départementale, de Michel Véron Vice-Président au Sports à Bièvre Isère Communauté, représentant Yannick Neuder, Vice-Président de la Région et Président de la Communauté de Communes de Bièvre Isère, des Conseils municipaux adultes et d'enfants, des maires des communes avoisinantes. Les subventions ont été de

40 % du Département, soit 15 749 €, 20 % de l'État, soit 7 875 €. L'autofinancement de la commune s'élève à 15 749,00 €.

Le 19 novembre 2021 nous avons remis le diplôme de Maire Honoraire à Alain Pichat pour 37 ans au service de la commune, dont 19 ans en tant que maire. Merci Alain pour ton dévouement.

Le même jour nous avons remis une médaille du travail pour 20 années d'ancienneté à notre secrétaire rédactrice Géraldine Verrier, en présence de ses collègues de travail. Merci Géraldine pour ton professionnalisme.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les employés communaux à qui nous avons demandé beaucoup plus de rigueur dans leurs tâches de tous les jours (les services école, technique, secrétariat) Un chèque cadeau de 50 € leur a été remis en novembre.

Je tiens à remercier également les présidents d'association, qui ont rencontré beaucoup de difficultés, y compris financières.

Nos projets pour les années à venir :

- Chaufferie bois pour chauffer les bâtiments communaux (bâtiments sportifs, gymnase, salle des fêtes, mairie, anciens bâtiments scolaires, pour baisser les coûts de fonctionnement.
- Éclairage en LED du terrain de foot et du gymnase afin de faire des économies d'électricité.

J'ai une pensée toute particulière pour Geneviève Pirodon qui nous a quittés subitement. Pendant la première pandémie, Geneviève, très bonne couturière s'était proposée spontanément pour fabriquer des masques. Merci Geneviève.

Je tiens également à remercier les jeunes de l'Impro de Meyrieu les Étangs, qui viennent une fois par semaine effectuer les travaux d'extérieur (peinture, taille des haies, élagage, etc, etc...). Pour les récompenser nous leur avons offert des chèques cadeaux à hauteur de 500 €.

Mais en cette période difficile je tiens à vous faire part de toute ma considération et vous adresse mes vœux de bonne santé en espérant que l'avenir sera meilleur.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année 2021.

Si la situation le permet nous avons programmé la **cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 9 janvier 2022 à 11h00 à la salle des fêtes.**

Robert Mandrand



Le mot du Maire	2
Sommaire	3
Etat civil	4
Mairie	
<i>Les commissions municipales</i>	8
<i>Réalisations - Projets</i>	9
<i>Principales délibérations</i>	10
<i>Libre expression</i>	11
<i>Budget</i>	12
<i>Urbanisme</i>	14
<i>Commissions</i>	18
<i>Le personnel communal</i>	21
<i>Remise de médailles</i>	22
<i>Repas élus et personnel communal</i>	23
Informations	
<i>Permanences</i>	24
<i>Documents administratifs et divers</i>	26
<i>Bièvre Isère</i>	32
Vie communale	
<i>Location salle des fêtes</i>	36
<i>Assistantes maternelles</i>	37
<i>Ecole</i>	38
<i>Parents d'élèves</i>	39
<i>Accueil de loisirs mercredi</i>	40
<i>Aide alimentaire</i>	40
<i>Aide au numérique</i>	41
<i>Divers</i>	41
<i>Ordures ménagères</i>	42
<i>Sécurité routière</i>	42
<i>Fibre optique</i>	43
<i>Diplômés - SNU - Livre Beauvoir</i>	44
<i>Talents et traditions</i>	45
<i>Apprenons à connaître nos agriculteurs</i>	46
<i>Mutuelle communale</i>	49
Vie associative	
<i>Liste des associations</i>	50

<i>Agenda manifestations</i>	51
<i>Forum des associations</i>	51
<i>Espoir d'Afrique</i>	52
<i>Les p'tits Loulous</i>	52
<i>Basket</i>	53
<i>CSBB38</i>	54
<i>Comité des fêtes</i>	55
<i>Flash Danse</i>	56
<i>USBR - Foot</i>	58
<i>Club de l'Espoir</i>	60
<i>Coeur2bouchons</i>	60
<i>Amicale des anciens combattants</i>	61
<i>AppleJacks 38</i>	61
<i>Maillons tout</i>	62
<i>ACCA</i>	62
<i>Sou des écoles</i>	63
<i>APAC</i>	64
<i>Relais de la Madone</i>	65
<i>ASTER</i>	66
<i>Surgélateur collectif</i>	66
<i>Don du Sang</i>	67
<i>Cinéma le Saint-Jean</i>	67
<i>La Chêneraie</i>	68
<i>Rando et découverte</i>	69
Temps forts	
<i>Poésie</i>	70
<i>Cérémonie 19 mars</i>	70
<i>Matinée propre</i>	71
<i>Inauguration aire de jeux</i>	72
<i>Cérémonie 8 mai</i>	72
<i>CM2</i>	73
<i>Repas de quartiers</i>	73
<i>Inauguration city park</i>	75
<i>Cérémonie 11 novembre</i>	75
<i>Téléthon</i>	76
Annonces	77

Écho conçu et réalisé par la Commission Communication

Photos : Dauphiné Libéré, Associations, Conseil municipal



Lyanah, Sandra GODART FERRERO
le 1er janvier 2021
 à Bourgoin-Jallieu (38)



Maxine, Agathe DE ALMEIDA
le 22 février 2021
 à Bourgoin-Jallieu (38)



Clémence, Corinne, Henriette SEIGLE
le 13 avril 2021
 à Bourgoin-Jallieu (38)



Irie, Franca, Nina BARREZ
le 24 avril 2021
 à Bourgoin-Jallieu (38)



Emma, Cécile, Martine DE OLIVEIRA
le 6 mai 2021
à St Martin d'Hères (38)



Maël FRATTINI
le 21 août 2021
à Bourgoin Jallieu (38)



Viny, Eva BEAUTOUR
le 1er septembre 2021
à Feyzin (69)

Et aussi :

Sylia BELBACHIR
le 13 février 2021 à Feyzin (69)

Naïa, Odile, Françoise GALLAY TAVENARD
le 28 avril 2021 à Vienne (38)

Nahel SICLER
le 12 mai 2021 à Bron (69)

Thibault, Charly BOUQUET
le 4 août 2021 à Lyon 4ème (69)

Vive les mariés



Pierre BONNEFOND et
Marie JOUANNETAUD

le 27 mars 2021



Michel BERLIE et
Elsa MANDRAND

le 3 avril 2021



Sébastien MAS et
Cindy MICHEL-VILLAZ

le 11 septembre 2021



Ils nous ont quittés



Victorine CHONAGEOKOFF
le 7 juin 2021



Max BOURGUIGNON
le 17 juillet 2021



Geneviève PIRODON
le 28 septembre 2021



Georges LAMOUR
Le 3 novembre 2021



Juliette GENIN
le 18 novembre 2021

Et aussi :
Gabriel ROCHE
le 14 août 2021

Les commissions municipales

Nom de la commission communale	Vice président	Membres de la commission
Scolaire et garderie	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Martine COURT Patrick MARTIN Monique BARON
Bâtiments communaux et urbanisme	Martine COURT	Robert MANDRAND Yves BOYET Frédéric RODRIGUEZ Patrick SERMET Alain BARDIN
Environnement - Agriculture & lutte contre les nuisances	Patrick SERMET	Robert MANDRAND Hervé BOUVIER Alain BARDIN
Sport et relations avec les associations	Frédéric RODRIGUEZ	Robert MANDRAND Yves BOYET Aurélie BROCHUD Monique BARON
Aide sociale - A.D.M.R.	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Muriel TEDESCO Mireille ROCHE Nicole LE GALL
		Michèle LAUVERNIER Agathe SEGADO Sylvie ALONSO Christiane MOIROUD Anne-Laure HARO
Délégués téléalarme		Arlette MIGUET Nicole LE GALL
Finances	Mireille ROCHE	Robert MANDRAND Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Arlette MIGUET Yves BOYET Monique BARON
Bulletin communal, Information et communication, site internet	Martine COURT	Arlette MIGUET Robert MANDRAND Mireille ROCHE Frédéric RODRIGUEZ Patrick MARTIN
Voirie (route, chemins et bois), Sécurité routière et sécurité aux personnes, signalétique	Yves BOYET	Robert MANDRAND Patrick SERMET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Raphaël MOLLARD Patrick MARTIN Alain BARDIN Raphaël MOLLARD Hervé BOUVIER
Culture, mise en valeur du patrimoine, fleurissement du village concours des maisons fleuries	Mireille ROCHE	Muriel TEDESCO Nicole LE GALL
Commission d'appel d'offres	Robert MANDRAND	Titulaires : Yves BOYET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Suppléant : Raphaël MOLLARD
Relation avec le personnel	Robert MANDRAND	Martine COURT Yves BOYET Monique BARON Hervé BOUVIER Aurélie BROCHUD
Commission jeunesse et conseil municipal d'enfants	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Martine COURT Nicole LE GALL Mireille ROCHE Muriel TEDESCO

Nos réalisations 2021

L'année 2021 a vu naître deux beaux projets qui étaient demandés par le conseil municipal des enfants.

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, l'équipe municipale a mis toute son énergie pour mener à bien ses objectifs, et en moins d'une année le village s'est enrichi d'une **aire de jeux** pour les plus petits et d'un **city park** pour les plus grands.

La première a été réceptionnée au mois d'avril et le second début août. Le souhait des conseillers était que les adolescents puissent profiter à leur tour de

leur installation pendant les vacances d'été et ce fut chose faite.

L'entreprise locale basée en Isère « **Transalp** », concepteur, réalisateur et poseur a fait preuve de professionnalisme en réussissant à tenir les délais, et ce malgré la pénurie de matières premières à laquelle elle a dû faire face.

Les deux réalisations pour un coût de **49 545,33 € TTC** pour l'aire de jeux et de **42 798 € TTC** pour le city park, ont été subventionnées à hauteur de 70 % par la région et le département.



Nos projets 2022

Différents projets sont à l'étude sur la commune.

Le premier projet consiste **au remplacement de l'éclairage du gymnase et du terrain de foot par des ampoules LED** afin de réaliser des économies.

Les premiers devis sont en cours de réalisation.

Le second projet est une **chaufferie collective au bois déchiqueté** pour remplacer les différentes chaudières vieillissantes au fioul de la salle des fêtes, de l'ancienne école, du local sportif, le chauffage électrique de la mairie et pouvoir tempérer le gymnase qui aujourd'hui n'est pas équipé.

Quelques ébauches du projet et visites de chaufferies de ce type ont déjà été réalisées. Les recherches de subventions vont être menées.

Au vu de l'importance de l'installation, ce projet se concrétisera sans doute sur plusieurs années avec l'aide d'un Bureau d'études.

Enfin, le dernier projet sera d'équiper le centre du village en **vidéoprotection**.

Le diagnostic de la gendarmerie a été réalisé, la prochaine étape sera de trouver des installateurs agréés afin de faire établir des devis.

En fonction du coût, le conseil municipal prendra la décision de réaliser ou non ce projet.

Principales délibérations 2021

Janvier 2021

- Isolation des combles des logements de l'ancienne école
- Augmentation du temps de travail de Mme Fabienne Thiollier et de Mme Amandine Pellet
- Recrutement de Mr Nicolas Thelu
- Définition d'une zone commerciale dans le centre village (définir un « périmètre de centralité commerciale » sur le centre-bourg, afin de permettre à un commerce de proximité de s'installer dans ce secteur)
- Remboursement d'une taxe d'aménagement suite à la modification d'un permis de construire
- Demande de subventions

Février 2021

- Projet de réalisation d'un terrain multi-sports
- Proposition d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe pour Mme Catherine Berthon
- Proposition d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe pour Mme Karima Charpentier
- Stationnement place de l'Eglise (Arrêté municipal d'interdiction de stationnement place de l'église, sauf lors de cérémonie ou d'évènement à l'église)
- Travaux de plomberie à l'école maternelle
- Attribution d'une subvention à l'association des familles de l'EHPAD
- Attribution d'une subvention à l'ADPAH

Mars 2021

- Compte administratif 2020 – Budget général
- Délibération approuvant le compte de gestion du budget communal
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020
- Vote du budget général 2021
- Vote du taux des taxes foncières bâties et non-bâties
- Renouvellement du contrat à durée déterminée de Mr Nicolas Thelu
- Attribution d'une subvention à l'Institut Médico Educatif de Meyrieu les Etangs
- Attribution d'une subvention au club de Foot pour l'entretien de la tonte du club de Foot en 2020
- Attribution d'une subvention à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de St Jean de Bournay
- Projet d'étude pour l'installation de vidéo protection
- Remplacement de l'épareuse

Avril 2021

- Tarifs de la garderie périscolaire 2020/2021 – Annule et remplace la délibération n°30 du 06/07/2020
- Projet de mutualisation de la police municipale entre diverses communes
- Diagnostic relatif à la vidéoprotection par la Gendarmerie
- Changement de l'épareuse
- Demande de devis à un bureau d'étude en vue de solliciter la rectification du classement en risque élevé d'inondation d'un quartier
- Maintenance sur le puits de l'école
- Organisation des accueils de loisirs du mercredi

Mai 2021

- Projet d'attribution de chèques cadeaux aux agents en fin d'année
- Renouvellement de la convention de mise à disposition avec l'association assurant la gestion de la Maison des Assistantes Maternelles
- Information sur les suites du dépôt sauvage de la carrière
- Organisation de la tenue des bureaux de vote pour les 20 et 27 juin 2021
- Installation d'un nouveau point d'apport volontaire pour le tri au Colombier

Juin 2021

- Accueils de loisirs du mercredi – Convention entre les Communes gestionnaires et les communes partenaires
- Garantie d'emprunt – prêt Alpes Isère Habitat pour la rénovation de 8 logements à Beauvoir de Marc au lotissement les Varilles
- Projet de réalisation d'une expertise de l'inondabilité du hameau de Chasse
- Achats de panneaux d'affichage extérieurs pour la mairie
- Évaluation de la valeur du bâtiment G3S

Juillet 2021

- Reprise des concessions funéraires en état d'abandon
- Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 (Circulaire n°2006-15)
- Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2021-2022
- Réfection de terrasse logement locatif chemin sous Bourassagne



Septembre 2021

- Renouvellement contrat de travail de Mr Nicolas THELU
- Remboursement par le Comité des fêtes des poubelles de l'aire de jeux
- Organisation du repas des aînés
- Projet achat d'un compresseur et d'un groupe électrogène afin d'effectuer le marquage au sol des voies communales
- Changement de fenêtres dans logements locatifs
- Projet de mise en sens unique du chemin du Novet

Octobre 2021

- Présentation du diagnostic de la gendarmerie concernant la vidéoprotection
- Montant des subventions attribuées aux associations pour la saison 2021-2022
- Convention de fourrière pour la garde des chiens errants ou en état de divagation

- Délibération pour la compétence Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH)
- Adhésion au contrat cadre de fourniture de titres restaurant mis en place par le Centre de gestion de l'Isère
- Devis reprise concessions abandonnées au cimetière

Novembre 2021

- Revalorisation annuelle des loyers et calcul des charges locatives suite au passage à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- Mutuelle de santé communale : Convention de partenariat avec les complémentaires santé AXA et CAP CONSEILS
- Résiliation d'un contrat de bail à ferme avec M. GLASSON Anthony et autorisation de conclure un bail à ferme avec un repreneur
- Attribution d'une subvention à la MFR Le chalet

Libre expression

Au terme de presque 2 années nous nous devons, pour les gens qui nous ont élus, de faire le point sur notre implication au sein du Conseil.

Nous tenons à remercier l'ensemble des élus qui ont su nous accepter selon notre souhait en tant que membres d'une autre liste et non en tant que membres de l'opposition.

Dans une petite commune beaucoup se connaissent, les interactions sont nombreuses de par les associations, le sport, l'école, etc... Cependant n'hésitez pas à faire remonter vos souhaits. Notre liberté d'expression nous permet d'apporter un regard différent sur certains points.

Depuis plusieurs mandats et particulièrement depuis le dernier, une aire de jeux était réclamée. Nous sommes très heureux de la finalisation du jardin d'enfants et du terrain de jeux pour les plus grands (city park). Merci à la commission sportive et à l'enthousiasme des enfants des écoles qui nous ont portés dans ces projets.

Actuellement nous travaillons sur une mise en place éventuelle de caméras de surveillance sur la commune. Un projet nous a été présenté. Il est impératif de réfléchir sur leur utilité dans des endroits stratégiques, sur leur coût et sur leur devenir. L'avis de la population nous semble indispensable.

Par ailleurs un autre projet a été évoqué concernant le chauffage des bâtiments à partir de plaquettes de bois issues de nos bois communaux. Nous donnons pour l'instant priorité aux économies d'énergie (notre budget de fonctionnement étant de plus en plus impacté par les frais de chauffage et d'éclairage).

Une demande de sécurisation du chemin de Novet (chemin de l'église) a été formulée par les riverains habitant en bordure. Nous avons rappelé qu'il n'y a jamais eu d'accidents notables. Le passage en sens unique serait dangereux pour les piétons, les vélos, les landaus, etc... Ce chemin nous paraît indispensable aux habitants du Fouilleux pour accéder à l'église, au village, sans avoir à faire le tour par la route départementale.

Nous défendons aussi :

- l'entretien des chemins ruraux comme par le passé (voirie, élagage)
- l'évolution des moyens de ralentissement sur les voies communales en priorisant d'autres ralentisseurs que les « raies évacuation d'eau », comme les chicanes, les rétrécissements, les coussins
- le balisage d'une circulation douce (piétons, vélos) pour l'accès au village, à l'école, à la boulangerie, au terrain de sport.

Nous saluons le travail accompli par le maire et les adjoints. Conscients du temps que cela représente, nous les invitons à déléguer.

Nous déplorons de ne pas avoir été éligibles à la présidence de commissions communales et aussi à la représentation de la commune à Bièvre Isère Communauté.

Travaillons et collaborons ensemble en étant acteurs et non spectateurs. Continuons à nous remettre en question écoutons-nous.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de tous ceux qui vous sont chers.

Monique Baron
Alain Bardin

Budget - Primitif 2021

Le budget primitif 2021 pour la section de fonctionnement s'équilibre à 614 160 €

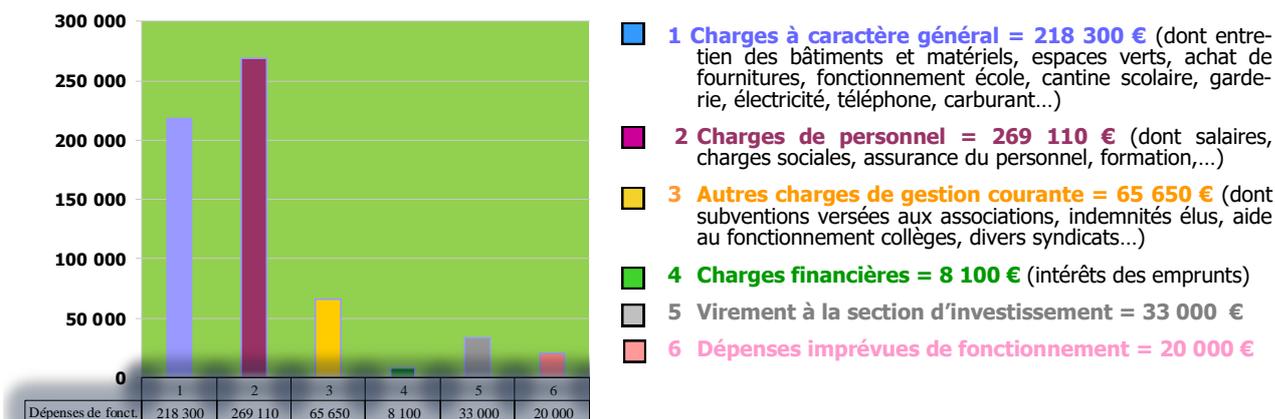
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Si l'on fait la comparaison avec le budget d'un ménage, les dépenses de fonctionnement correspondent aux achats courants qui permettent de vivre tout au long de l'année : loyers de l'habitation ou intérêts des emprunts, factures d'électricité et d'eau, achats de denrées alimentaires et de carburant, assurances, salaires de l'assistante maternelle, réparations de plomberie défectueuse, épargne, etc

Pour la Commune, c'est pratiquement semblable : charges à caractère général, salaires des agents communaux, subventions et charges financières sont les principaux postes de dépenses.

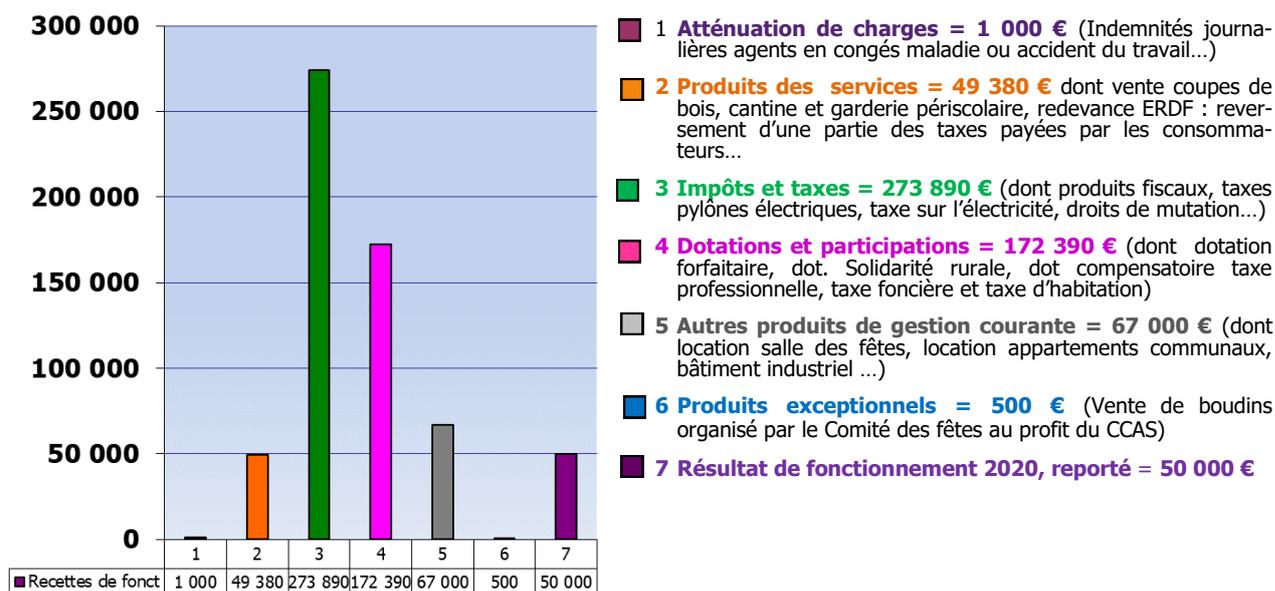
Ainsi pour 2021, voici la manière dont elles se répartissent :

Graphique n°1 - Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



Répartition des recettes réelles de fonctionnement

De même pour un foyer, les recettes de fonctionnement vont correspondre au salaire, aux allocations familiales, à l'argent qui figure sur le compte bancaire. Il s'agit de recettes courantes et régulières d'une année sur l'autre.



Au budget prévisionnel 2021, la section d'investissement s'équilibre à 757 546 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux programmes d'investissement réalisés ou en cours de réalisation en 2021 : (montants TTC)

Achat de matériel : 13 463, 10 € TTC

- Purificateur d'air pour cantine scolaire : 3 231,00 € subventionné à 55, 71 % par la Région
- Matériel informatique école (tablettes...) : 7 443,70 € subventionné à 50 % par l'Académie
- Plexiglass protection urne et émargement pour élections : 702,00 €
- 2 Vitrines pour affichage extérieur Mairie : 558,60 €
- Groupe électrogène : 1 527,80 €

Bâtiments communaux : 21 532, 44 €

- Isolation combles ancienne école versement : 4 854, 79 € prime CEE de 48,86 % en attente de
- Remplacement menuiseries location chemin Sous Bourassagne : 7 496,40 €
- Séparateur pour les WC école maternelle : 1 929,06 €
- Installation prises et vidéo projecteur école : 760,19 €
- Étanchéité du puits et changement de la pompe immergée de l'école : 6 492,00 €

Voirie : 2 784, 00 €

Travaux pour la récupération des eaux de pluie chemin de Cul de Bœuf

Aire de jeux et city park : 100 945, 55 €

- Aire de jeux : 49 545,33 € subventionné à 50 % par la Région et à 25 % par l'État
- Poubelle aire de jeux : 1 580,54 € remboursé à 100 % par le Comité des fêtes
- City park : 42 798,48 € subventionné à 40 % par le Département et à 20 % par l'État
- Fourniture et pose de gabions : 4 449,60 €
- Enrobé city park + 2 gabions : 2 571,60 €

Toutes ces opérations réalisées au cours de l'année 2021 sont financées sans emprunt.

L'État de la dette de la Commune au 1er janvier 2021, s'élève à 213 313, 33 € (capital restant dû). L'ensemble des emprunts seront soldés d'ici à 2030.

Il se décompose ainsi :

- Bâtiment industriel : 48 723, 89 € soldé en 2022
- École primaire : 164 589, 44 € soldé en 2030

Les recettes d'Investissement correspondent à l'échelle d'un ménage à des recettes exceptionnelles : un héritage, un capital placé sur un livret A, etc ... pour une Commune ces recettes d'investissement se composent en majeure partie de l'autofinancement, de la récupération d'une partie de la TVA payée sur les dépenses d'investissement antérieures, de la taxe d'aménagement (taxe applicable lors de tout aménagement créant de la surface plancher), de subventions de l'État, du Département ou de la Région lors de la réalisation de gros investissements ou de la vente de biens.

Budget du Centre Communal d'Action Sociale :

Depuis le 1er janvier 2016, il n'y a plus de budget spécifique pour le C.C.A.S., néanmoins les dépenses et les recettes afférentes à cette structure sont intégrées dans le budget général.

Le C.C.A.S. contribue donc toujours à venir en aide aux personnes en situation précaire.

Depuis le 1er janvier 2018, Bièvre Isère Communauté a pris la compétence assainissement collectif, nous n'avons donc plus de budget assainissement, mais nous avons récupéré la compétence voirie.



Déclarations préalables de travaux accordées

2020		
CHATAIN Jordane	408 chemin de Chante Perdrix	Réhabilitation maison
GAILLARD Alexandre	411 chemin de l'Eglise	Réfection et extension abri bois 19.80 m ²
PICHAT Alain	73 chemin de la Saulnière	Panneaux photovoltaïques
HUSTACHE Gilles	124 chemin Hautes Bruyères	Abri jardin
DENOLY Romain	99 impasse des Peytières	Changement menuiseries- Isolation façade
Mairie Beauvoir de Marc	34 A et B ch sous Bourassagne	Remplacement menuiseries bois par PVC
2021		
NAVARRO Christian	335A Cul de Bœuf	Abri jardin bois
ENERGYCO	344D Cul de Bœuf	Isolation thermique extérieure
FORNELLI DELLACA Franck	20 chemin des 3 vallées	Extension maison
MONFRAY Serge	4 chemin des 3 vallées	Auvent
BUISSON Jeannine	Cul de Bœuf	Division parcelle en vue de construire
BARON Hervé	1199 route de Vienne	Isolation thermique extérieure
JUSTIN Frédéric	544F chemin de la Caille	Pool house
DELORME Daniel	490 chemin des Seiglières	Réfection toiture
GALIFET Michel	41 impasse des Peytières	Sas d'entrée
DE OLIVEIRA Cécile	2213 route de Vienne	Crépi mur d'entrée
BADOIL Gilles	5 lotissement Varilles	Piscine
PALLE Anthony	1768 route de Lyon	Modification menuiseries
MOLLARD Raphaël	193 chemin du Fouilleux	Pose de piquets
INES Joaquim	254B chemin de la Fontaine	Panneaux solaires
BESSIERE Jacques	15 chemin des 3 vallées	Isolation thermique extérieure
QUEMIN Denis et Patricia	478 chemin de Bagnoud	Terrasse contre maison en coteaux
LEGER Maxime	762 chelin Bois Chevrier	Remplacement fenêtres et volets
BIETRIX Emile	377 chemin du Colombier	Clôture mur + grillage
MONFRAY Serge	4 chemin des 3 vallées	Remplacement fenêtre par porte-fenêtre
OLAGNON Alain	24 chemin de Chasse	Abri bois
MUCKLI Anthony	544H chemin de la Caille	2 pergolas autoportées
RODRIGUEZ Frédéric	373 chemin des Diligences	Abri animaux

Déclarations préalables de travaux accordées

2021		
GENET Gilles	137 ch sous Bourassagne	Isolation thermique extérieure
RIBEYRE Joël	1377A chemin de Chasse	Abri de jardin avec auvent, Piscine hors sol
FINAS Laurent	17 ch sous Bourassagne	Pergola bioclimatique, changement ouvertures
JUSTIN Frédéric	544F chemin de la Caille	Mur remplaçant haie végétale
BOUCHUT Christine et Armand	11 lotissement Varilles	Mur et palissade alu
BOUCHUT Armand	11 lotissement Varilles	Panneaux photovoltaïques
KHALFALLAH Danielle	18 chemin 3 vallées	1 pièce 17,68 m ² + abri jardin 14,27 m ²
BASA Hervé	584 chemin du Fouilleux	Abri voiture
BADOIL Gilles	5 lotissement Varilles	Suppression haie-Rehaussement mur clôture
FOURNIER Grégory	18 lotissement Varilles	Rénovation façade
VAUX Christine	144 B chemin de Chasse	Pergola bioclimatique
HARBAOUI Rhazwa	174 chemin de Chasse	Création baie vitrée
HARBAOUI Rhazwa	174 chemin de Chasse	Surélévation mur clôture

Permis de construire accordés

2021		
OLAGNON Murielle et Alain	24 chemin de Chasse	Maison habitation
GUICHARDON Thomas	322 chemin Cul de Bœuf	Agrandissement logement
CHARPENTIER Marie-Noëlle	18 ch Haut Bourassagne	Extension logement
TRANSISERE	ZI la Fontaine	Bâtiment de stockage
COURTOIS Nicole	280 chemin des Seiglières	Véranda

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes seront en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'État déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit **Démat.ADS** ou « **Permis de construire en ligne** ».

Plus d'informations :

<https://www.ecologie.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme-1>

Le projet d'élaboration du PLUi du secteur de la région Saint Jeannaise a été arrêté par le Conseil Communautaire de Bièvre Isère Communauté le 25 juin 2019.

Ce PLUi approuvé est susceptible de faire l'objet de différentes procédures d'évolution afin d'apporter des ajustements ou répondre à des besoins nouveaux, dans le respect du cadre réglementaire. Dans ce cadre, une procédure de Modification n°1 du PLUi du secteur St Jeannais a été lancée. Ce projet vise à apporter des ajustements, corrections et améliorations du dossier et porte sur le règlement écrit et graphique, ainsi que sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). La présentation de l'ensemble des modifications projetées est précisée dans

l'arrêté d'ouverture d'enquête, ainsi que dans la note de présentation du dossier incluse dans le dossier soumis à enquête publique. Cette procédure n'a pas pour objectif de réviser le zonage constructible. Le dossier de projet de Modification n°1 a été soumis à enquête publique du 3 au 27 septembre 2021 inclus. 53 observations ont été déposées. Après avis favorable de l'enquêteur, la délibération portant sur cette modification a été adoptée lors du Conseil Communautaire du 13/12/2021. Cette modification devrait être opposable tout début janvier 2022.

D'ici fin mars 2022 des réunions de commission vont avoir lieu pour déterminer le contenu de la modification n° 2 portant notamment sur les OAP.

Taxe d'aménagement

Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par la commune, le département et la région sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments que vous pouvez faire sur votre terrain dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable).

La taxe d'aménagement est due pour toutes les surfaces de plancher des constructions closes et couvertes dont la superficie est **supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre**, y compris les combles et les caves.

Les abris de jardin (même démontables) ou tout autre annexe que vous seriez susceptible de construire à l'extérieur de votre maison entrent aussi dans le champ de la taxe d'aménagement.

Les bâtiments non couverts tels que les terrasses, ou ouverts sur l'extérieur comme les pergolas sont exclus de la surface taxable.

Certains aménagements comme les piscines et les panneaux solaires, bien qu'exclus de la surface taxable, sont toutefois soumis à la taxe d'aménagement de façon forfaitaire.

Le montant de la taxe d'aménagement est établi par la Direction départementale des territoires (DDT). L'avis de taxe d'aménagement est adressé au redevable dans les 6 mois suivant la délivrance de l'autorisation de construire ou d'aménager.

Si le montant de votre taxe d'aménagement est supérieur à 1 500 €, vous devrez la régler en deux fractions. **Les avis sont émis 12 et 24 mois suivant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.**

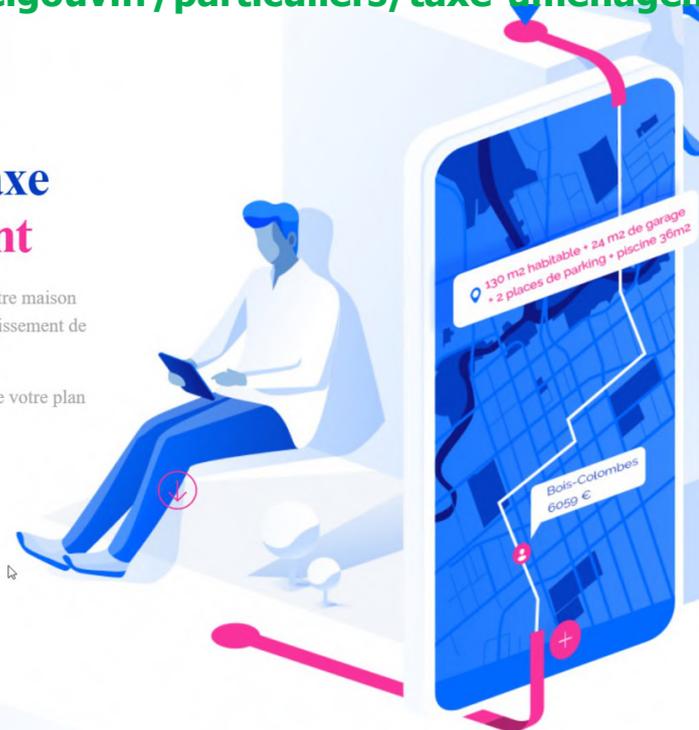
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-aménagement>

Calculez votre taxe d'aménagement

Obtenez le calcul et votre attestation pour votre maison individuelle, votre extension ou votre agrandissement de maison, votre piscine.

Attestation valable pour la prise en compte de votre plan de financement bancaire.

Je calcule ma taxe



JE VEUX	IL ME FAUT	DELAI D'INSTRUCTION	VALIDITE
Vendre un terrain en vue de réaliser une construction	Un certificat d'urbanisme opérationnel	2 mois (1)	18 mois (5)
Modifier une fenêtre	Une demande préalable de travaux	1 mois	24 mois + 12 mois sous conditions
Créer une ouverture supplémentaire			
Changer la couleur de la façade			
Refaire le toit. Ajouter un conduit de fumée			
D'une manière générale modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment			
Réaliser une construction d'une surface comprise entre 5 et 20m ²	Une demande préalable de travaux	1 mois (2)	24 mois + 12 mois sous conditions
Accolée à la maison (garage)			
Un abri de jardin, une serre			
Une piscine découverte dans ou hors sol (de plus de 10m ²)			
Ce seuil de 20m ² peut être porté à 40m ² pour des travaux concernant une construction existante, situés dans une zone urbaine inscrite dans un PLU ou un POS.			
Changer la destination d'un bâtiment	Un permis de construire	2 mois	24 mois + 12 mois sous conditions
Extension d'une construction de plus de 20m ² (hors zone urbaine) ou de plus de 40m ² (dans une zone urbaine)			
Et si l'ajout de surface porte la surface totale du bâtiment à plus de 170m ²			
Créer une construction nouvelle	Un permis de construire	2 mois (3)	24 mois + 12 mois sous conditions
Hors celles ne nécessitant qu'une demande préalable			
Transférer mon permis de construire à une autre personne	Une demande de transfert de PC	2 mois (4)	
Aménager un terrain	Une demande de permis d'aménager	3 mois	
Creuser ou surélever un terrain de plus de 2m sur plus de 100m ²			
Réaliser des opérations de lotissement			
Modifier les caractéristiques prévues sur le PC d'une construction	Une demande de permis modificatif	2/3mois	
(Quand ces modifications sont mineures)			
Démolir une construction	Une demande de permis de démolir	2 mois	
Se renseigner systématiquement à la mairie pour connaître la nécessité de déposer une demande.			
(1) - 1 mois s'il s'agit d'un CU d'information			
(2) - Jusqu'à 40m ² si vous êtes dans une zone urbaine régie par un PLU ou un PLUi			
(3) - 3 mois s'il s'agit d'un bâtiment agricole, d'un ERP, d'un logement collectif, d'un local commercial			
(4) - 3 mois s'il s'agit du transfert d'un permis de lotir			
(5) - Peut être prolongé d'un an (tant que les dispositions légales d'origine n'ont pas changé)			



Ceci n'est qu'une correspondance entre les travaux que vous souhaitez réaliser et les formulaires à remplir. Ces documents sont disponibles par Internet sur le site www.service-public.fr
 Se référer systématiquement au bordereau des pièces jointes en fonction des formulaires.
 Pour les prolongations de déclarations, permis, référez-vous au site www.service-public.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
 Dans le cadre de réfection de toitures ou de façades « à l'identique » (c'est-à-dire sans transformations), il n'est pas obligatoire de déposer une déclaration préalable.

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

OPERATION BOUDIN POUR LE CCAS

La vente de boudins par le comité des fêtes a eu lieu **le 24 octobre 2021**.

Gros succès pour ce boudin : **90 litres de sang, 200 kilos et 238 boîtes vendues**

Le bénéfice de cette vente a été de **1 409.46 €** (en 2020 : 544,71 € pour 60 litres et sans buvette)

Merci à tous les bénévoles et amateurs de boudins.



Repas du CCAS du mercredi 17 novembre 2021

Après une année difficile due à la pandémie, 77 aînés de la Commune ont pu se retrouver au repas annuel du CCAS à la salle des fêtes.

Notre doyen, René Janichon, 101 ans, était bien sûr présent !

Après le repas qui fut excellent, chacun y est allé de sa chansonnette.

Tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine !

Cette année, toutes les personnes de plus de 70 ans de la commune qui n'ont pas pu assister au repas ont reçu un colis que nous avons choisi avec soin pour qu'il soit le plus festif possible. Ces **colis** ont été distribués chez **28 couples, 54 personnes seules** et **4 personnes en EHPAD**.



Scolaire - Conseil municipal d'Enfants

Samedi 25 septembre 2021 a eu lieu la première réunion du Conseil Municipal d'Enfants depuis les élections du 17 juin 2021.

Étaient présents Monsieur le Maire Robert Mandrand, Madame Arlette Miguet, responsable du Conseil d'enfants, et les membres de la commission Conseil municipal d'enfants, Mmes Martine Court, Nicole Le Gall, Mireille Roche et Muriel Tedesco.

Les 11 nouveaux conseillers et conseillères : Lola Aptel, Nolan Aptel, Élise Bonnardot (élue pour son deuxième mandat), Thomas Bouchut, Louis Chauvin, Emma Horaux, Lilou Martin, Louis Palle, Luna Rossi, Emma Schorsch et Gaëlle Verrier étaient réunis pour leur première réunion de conseil.

L'ordre du jour de cette première réunion a été très complet.

Monsieur le Maire a expliqué quel était le rôle d'un conseil municipal. Monique Baron, qui était invitée à cette réunion, avait préparé un tableau pour présenter les différentes étapes d'un conseil municipal. Arlette Miguet a lu toutes les propositions contenues dans les professions de foi de chaque enfant.

Il est ressorti quelques projets importants : des pistes cyclables sur la commune, un hôtel à insectes à construire et à installer au centre village, un skate park, des cartes de vœux pour les personnes âgées en fin d'année

Nous verrons par la suite les projets qui pourront être mis en place avec l'accord du conseil, mais il y a eu de très très beaux projets proposés par l'ensemble des conseillers et conseillères.

Nous avons fait un tour de table : les enfants étaient très contents de leur première réunion.

Nous avons clôturé cette première réunion avec la remise des écharpes devant la mairie par les anciennes conseillères.

Étaient présentes Lorine Ballateau, Élise Chauvin, Kahyna Dyranton et Tabata Rossi. Ambre Gisel était excusée. Étaient présents également les membres du conseil municipal, les parents, frères et sœurs et grands parents des jeunes conseillers.

Le Maire et Arlette Miguet ont remercié :

- les parents pour avoir toujours répondu présents pour amener leurs enfants aux réunions, cérémonies ou manifestations
- Les 5 conseillères pour les 2 ans et demi à nos côtés malgré la situation sanitaire
- Nicole Le Gall pour la confection des écharpes
- L'usine Gallia de st Jean de Bournay pour le don de galon pour les écharpes

Des fleurs ont été remises à Agathe Segado pour les 5 années passées à participer aux réunions, à gâter les enfants avec ses gâteaux pour les réceptions et manifestations et pour la confection des écharpes pour les 2 mandats précédents. Elle sera toujours la bienvenue...

Nous avons **inauguré le City Park le 6 novembre** et participé à la **cérémonie du 11 novembre**.

Nous avons distribué les paroles de la Marseillaise aux jeunes conseillers en leur demandant de l'apprendre afin qu'elle soit chantée à chaque cérémonie. Ils la savaient par cœur, pour une première très réussie.

Le **4 décembre** nous avons participé au **téléthon**. On se donne rendez-vous pour les vœux du maire le **9 janvier 2022 à 11h** pour vous présenter nos jeunes conseillers et conseillères.

L'ensemble du CME vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2022.



Commissions

Scolaire

PERISCOLAIRE

Cantine :

Les **inscriptions** à la cantine se font sur le **site internet**.

Comme auparavant, il existe 2 formules :

Forfait mensuel 62,99 €
(Ce tarif s'applique à partir de 13 repas commandés/mois/ enfant)

Ticket pour les enfants qui mangent occasionnellement au prix de : **4,99 €**



Garderie :

Elle est ouverte en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (sauf le vendredi à 18h). Nathalie et Amandine encadrent les enfants.

Le temps de garderie est payant.

Quotient familial	Tarif au ¼ heure	Tarif à l'heure
≤ 750	0,58 €	2,33 €
Compris entre 751 et 1200	0,73 €	2,92 €
≥ 1200	0,91 €	3,64 €

Voirie - Eau - Assainissement

Voirie

Comme toutes les années, les travaux d'élagage sont réalisés par les employés communaux.

Une nouvelle épareuse est en attente de livraison. Celle-ci a été retardée de deux mois. La livraison est prévue pour mi-novembre.

Travaux réalisés :

- Le point à temps au printemps
Coût total : 8 702,40 € TTC
- Une partie de l'enrobé autour de l'aire de jeux avec la fourniture de deux gabions
Coût total : 2 571,60 € TTC
- Réalisation d'une tranchée et pose d'une grille pour la récupération des eaux de pluie
Coût total : 2 784,00 € TTC

Travaux à venir : La montée du Fouilleux

- La sécurisation des fossés par la pose de tête aqueduc et tête B.A.
- Reprofilage de la chaussée en enrobé à chaud
Coût total : 6 010,00 € TTC
- Réalisation d'un enrochement pour soutenir la chaussée : 20 Ml sur une hauteur de 1 m et 15 Ml sur une hauteur de 1m50
Coût total : 11 940,00 € TTC

- Le curage des fossés a été fait en bénévolat. Seule reste à la charge de la commune la location de la mini-pelle.

Eau potable

Le contrat d'affermage avec la SAUR arrive à son terme début 2022.

Les travaux sur les Réseaux d'eau seront donc à la charge de Bièvre Isère qui a la compétence eau potable.

Le forage de la Bielle en deuxième étape n'a toujours pas vu le jour. Le projet avance tout doucement et devrait se réaliser en 2022, ce qui permettra de terminer les travaux commencés par l'ancien syndicat des eaux et nous mettre à l'abri d'un éventuel manque d'eau.

Assainissement

Une solution collectée devrait voir le jour en 2023, sans passer par la station d'épuration de Savas Mépin, ce qui donnera satisfaction aux Associations de Défense de l'Environnement, et nous permettra de relancer les permis de construire dans nos zones assainies.

Communication

Les missions de cette commission communication :

- Réalisation d'un **bulletin municipal** distribué 3 fois par an : en février, mai et septembre
- Réalisation de **L'Écho de Beauvoir de Marc** distribué en décembre
- Mise à jour du **site internet** : [http://www.beauvoirde marc.com](http://www.beauvoirdemarc.com)
- Ce site comprend un accès au « **portail famille** » ce qui vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations (cantine, garderie) et de régler en ligne.
- Mise à jour en collaboration avec le Comité des Fêtes du **Panneau lumineux d'affichage communal**.
Vous êtes absents de Beauvoir, et voulez savoir s'il y a de nouvelles informations ?

Vous pouvez consulter le panneau d'affichage sur votre smartphone en tapant :

beauvoirdemarc.infos-municipales.fr

Une fois sur le site, laissez défiler
Un bon moyen de ne rien louper !!!

- La **page Facebook de la Mairie**
Elle est alimentée régulièrement d'informations sur l'actualité, la commune, les associations, et Bièvre Isère.
Vous y trouverez aussi des coupures de presse et des liens utiles.
Vous pouvez nous y laisser des messages et des commentaires. Nous nous efforçons d'y répondre dans les plus courts délais



Le personnel communal



Les ATSEM de l'école
Karima CHARPENTIER, Béatrice BOUVIER
Mireille DUSSART



Les animatrices garderie
Amandine PELLET
Nathalie BAUCAIRE



Les agents polyvalents des services techniques
Nicolas THELU
Fabienne CARRIERE



Le secrétariat de mairie
Géraldine VERRIER
Catherine BERTHON (absente sur la photo)



Remise de médailles

C'est en présence des membres du conseil municipal, des employés communaux et de leurs conjoints que le maire, Robert Mandrand a effectué des remises de médailles le **19 novembre 2021**.

La première était décernée à **Alain PICHAT** en tant que maire honoraire.

Alain Pichat a été élu au Conseil municipal en 1983 pour devenir adjoint en 1985, et ce jusqu'au 21 mars 2001, soit 18 années de fonction.

Le 22 mars 2001 Alain Pichat était élu en tant que maire jusqu'au 22 mai 2020 soit pendant 19 ans et au total 37 années au service de la collectivité.

Robert Mandrand lui a remis la **médaille** ainsi que le **diplôme de maire honoraire**, et a lu la déclaration suivante :

« Alain, durant toutes ces années tu as contribué activement aux aménagements communaux : la salle annexe de la salle des fêtes, la construction de la nouvelle école primaire, le local sportif, le local de la chasse, l'aménagement du centre du village. Tu étais aussi le président de l'association Altfer pour lutter contre le passage de la ligne LGV. »

A son tour **Géraldine Verrier** a reçu une **médaille pour 20 ans de travail** (23 ans à ce jour).

Elle est arrivée à la mairie en CDD en juillet 1997 puis a été titularisée comme adjoint territorial le 1er novembre 1998, sous le mandat d'Albert Pellet, maire de l'époque. Elle a passé ensuite le concours de rédacteur le 12 octobre 2007. Elle a été nommée rédactrice le 1er avril 2008 et rédactrice principale première classe le 11 avril 2013. « *Géraldine tu as fait un beau parcours qui n'est sans doute pas terminé. Tu es une rédactrice discrète, dynamique, tes collègues de travail t'apprécient tout autant que nous les élus. Merci pour ton professionnalisme* » a conclu le maire.



Repas élus et personnel communal

Un repas en famille pour faire connaissance entre élus le **19 novembre 2021**.

Le Maire, Robert Mandrand, et ses adjoints Yves Boyet, Arlette Miguet, Frédéric Rodriguez et Martine Court avaient convié les élus du conseil municipal, les agents communaux, leurs conjoints et leurs enfants.

Ce repas, préparé par eux a été financé sur leurs deniers propres.

L'occasion pour toute l'équipe municipale et les agents communaux de se rencontrer dans un contexte différent qui permet de se connaître davantage.

Tout a commencé par un apéritif dînatoire où chacun a pu échanger en toute convivialité.

Après la remise des médailles à Alain Pichat et Géraldine Verrier (voir ci-contre), venait ensuite un moment très attendu : la paëlla géante cuisinée par Frédéric Rodriguez, avec l'aide d'Yves Boyet.

Un éventail de desserts élaborés par les familles des élus ont régalé les gourmands avant une petite coupe de pétillant pour conclure cette soirée fort sympathique.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain !



Permanences

Noms	Jours d'ouverture	Horaires	Téléphone Adresse mail	Adresse
MAIRIE Beauvoir de Marc	Lundi Mardi Vendredi	13h30 - 17h 8h30 - 11h30 14h - 18h30	04 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23 contact@beauvoir-de-marc.com	91 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC
POSTE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi mardi samedi	9h - 12h / 14h - 16h30 9h - 11h30 / 14h30 - 17h 9h - 12h	36 31 04 74 58 18 95	6 rue Hector Berlioz 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
PERCEPTION	Lundi, mardi et Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 16h	04 74 20 47 55 t038126@dgfip.finances.gouv.fr	3 bd de Lattre de Tassigny 38260 LA COTE ST ANDRE
CRECHE HALTE-GARDERIE	Lundi au vendredi	7h - 18h30	04 74 59 95 41 farandole@bievre-isere.com	Place Louis Montagnat 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
LUDOTHEQUE	Mardi Mercredi	16h - 18h 10h - 12h / 14h - 18h	04 74 20 98 31 06 19 08 68 27 ludothèque@bievre-isere.com	Maison de l'intercommunalité ZAC des basses Echarrières 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
PISCINE	<i>Juillet et Août</i> Mardi au dimanche Fermeture le lundi	10h - 14h / 15h - 19h	04 74 54 79 07	Place Jean Moulin 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
MEDIA-THEQUE	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	10h - 14h 9h30 - 12h / 14h30 - 18h 16h - 19h 10h - 17h	04 74 56 26 20	Parc Léonard Eymard 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
DECHETTERIE ouverture toute l'année sauf dimanche, lundi matin et jours fériés. Les horaires seront ajustés en fonction des changements horaires de fin octobre et fin mars	<i>Horaires d'été</i> Lundi Mardi au samedi <i>Horaires d'hiver</i> Lundi Mardi au samedi	14h - 18h 9h - 12h / 14h - 18h 14h - 17h 9h - 12h / 14h - 17h	04 74 58 65 74	Chemin du Reposu 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Secours européens : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 74 58 70 17

SAMU : 15

Attention : le SAMU est affecté uniquement aux urgences ou détresses vitales.

Le 0810.15.33.33 est dédié aux conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, de 18h à 8h, les week-ends et jours fériés.

Gardes médicales et pharmacie : 3915 accessible 24h/24h



ADMR

Contact: Mr Eric TONDEUR

Téléphone 04 74 58 72 55

53 Rue de la République

38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

ORGANISMES	Assurée par...	Lieu	Jours	Heures
Permanence assistante sociale Permanence PMI (Protection Maternelle Infantile) Permanence médecin nourrisson		366 rue Stéphane Hessel ZAC basse Echarrières 38440 Saint Jean de Bournay 04 37 02 29 50	Fermé lundi matin, jeudi matin, vendredi après-midi Laisser message secrétariat Horaires d'ouverture 9h 12h - 14h 17h	
Assistantes sociales	Maison du département	Bourgoin-Jallieu 04 26 73 05 00		
CPAM - Service Prestations		Bâtiment les Ifs (en face de la Poste) Rue Hector Berlioz 38440 Saint Jean de Bournay	Mardi	9h - 12 h 13h30 - 16h30
SECOURS CATHOLIQUE	Mme Solange BONNEVIE 04 74 58 33 13 solange-bonnevie@free.fr	Maison des associations salles n° 2 et 3	Petit déjeuner le lundi Accueil le mercredi	8h30 - 10h30 12h - 16h30
CARSAT - Service Retraite Vieillesse Uniquement sur rendez-vous	Agence retraite 09 71 10 39 60	19 avenue du Grand Tissage 38307 BOURGOIN-JALLIEU cedex	Lundi au vendredi	8h - 17h
CARSAT – assistante sociale Uniquement sur rendez-vous	Point d'accueil retraite CPAM 04 74 31 09 07	156 chemin du battoir		9h30 - 12h00
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)	04 74 59 39 70 ram-stjean@bievre-isere.com	Maison de l'intercommunalité, 366 rue Stéphane Hessel 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY	Mardi : permanence uniquement tel. Permanence uniquement sur RDV Mercredi : accueil et téléphone Vendredi : accueil et téléphone	13h - 18h 18h - 19h 9h - 12h 13h - 16h
Centre Médico-Psychologique Adultes 04 56 58 88 40		70 rue Henry Gérard 38260 LA COTE SAINT ANDRE	Lundi au vendredi	9h - 17h
Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord	http://www.msa.fr msadocuments.blf @alpesdunord.msa.fr 09 69 36 87 00 04 26 73 05 00	5 place Gustave Rivet 38048 GRENOBLE	Lundi au vendredi	8h - 12h 13h - 16h30
CONSEIL GENERAL DE L'ISERE CENTRE MEDICO SOCIAL	Secrétariat 04 26 73 05 00	156 chemin du Battoir 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY		
CAF de l'Isère	08 10 25 38 80	3 rue des Alliés 38051 GRENOBLE		
SOLIHA Solidaire pour l'habitat	08 05 03 00 43	30 avenue du Général Leclerc Bât Antares Espace St Germain 38200 VIENNE		

Pour joindre votre correspondant local de presse du **Dauphiné libéré** : Bernard Guinet. Tél : 07 89 98 94 36.
Mail: b.guinetdl@orange.fr

Documents administratifs

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Déclarations	Reconnaissance anticipée	Mairie du domicile	Pièce d'identité des futurs parents et justificatif de domicile	Quelques jours		Gratuit
	Naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance	enfant naturel, pièce d'identité et/ou acte de reconnaissance parental enfant légitime, livret de famille et certificat du praticien		3 mois	Gratuit
Extraits	Acte de naissance pour naissance en France	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livret de famille		3 mois	Gratuit
	Naissance pour naissance hors de France	Ministère des Affaires Étrangères Service central d'État Civil 44941 NANTES Cedex	Pièce d'identité ou livret de famille ou par INTERNET www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html	3 mois		Gratuit
	Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livret de famille et date du mariage		3 mois	Gratuit
	Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès			Gratuit
	Casier judiciaire	Service National du Casier Judiciaire BP 1056 44035 NANTES Cedex	Copie du livret de famille ou carte nationale d'identité Française ou sur le site www.cjnb2.justice.gouv.fr	1 mois	3 mois	Gratuit
Duplicata	Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité et date du mariage			Gratuit
Certificat	De vie commune	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif du domicile, deux témoins majeurs, non parents entre eux, ni avec les personnes concernées.			Gratuit
	D'hérédité	Auprès des notaires				
Recensement	Militaires	Mairie du domicile dans le trimestre des 16 ans de l'enfant ou sur service public.fr	Livret de famille et carte nationale d'identité	Quelques jours		
Inscription	Listes électorales	Mairie du domicile ou sur service public.fr	Carte nationale d'identité et justificatif de domicile	Avant le 31/12		Gratuit

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Carte nationale d'identité française		Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL...	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : l'extrait d'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères 44035 NANTES CEDEX). <u>Si vous possédez un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) ou un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, cette copie n'est pas utile.</u> ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) (<i>voir normes passeport ci-dessous</i>) ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement, la copie de la carte d'identité de l'hébergeant) ◆ ancienne carte d'identité (si celle-ci a été perdue ou volée fournir un timbre fiscal de 25 €) ◆ Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents 	1 mois	15 ans	Gratuit si présentation de l'ancienne carte
Passeport Biométrique		Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL...	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : la copie de l'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères – 44035 NANTES CEDEX), si vous ne possédez pas une carte d'identité sécurisée ou si elle est périmée depuis plus de 2 ans. ◆ Timbre fiscal ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) aux normes ISO/IEC sur fond gris clair ou bleu clair, tête nue, visage face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée, lunettes non teintées, sans reflet. ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement) ◆ Le livret de famille ◆ La carte d'identité du mineur Pour les mineurs en plus extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents 	Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers	10 ans	Timbre fiscal : Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers

Carte d'identité - Modalités de délivrance

Ces nouvelles modalités permettront de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI) dont le format est maintenant celui d'une carte bancaire et qui reste gratuite (sauf en cas de perte).

Depuis le 21 mars 2017, vous devez vous adresser à l'une des **communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreintes**.

Les communes les plus proches de Beauvoir de Marc qui en sont équipées sont les suivantes : Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, La Tour du Pin, **Malissol**, Villefontaine, Vienne.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé au demandeur, sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de sa CNI auprès de la mairie de dépôt du dossier de demande.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne, disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Cela permet d'éviter de remplir un dossier papier en guichet et donc de gagner du temps.

Résumé de la démarche simplifiée

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je m'adresse à l'une de mairies équipées du dispositif de prise d'empreintes
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Inscriptions listes électorales

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Les inscriptions sont possibles **dès à présent** et jusqu'au **4 mars 2022 pour l'élection présidentielle** ainsi que **jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives**.



Recensement militaire à 16 ans

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Recrudescence de cambriolages



Le Groupement de Gendarmerie
Départementale de l'Isère

vous conseille :

**POUR PRÉVENIR
LES
CAMBRIOLAGES**

Le cambrioleur choisit des cibles faciles. Il se renseigne sur vos habitudes. Il recherche et profite des failles de votre protection.

Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !

21, avenue Léon Blum
38035 GRENOBLE CEDEX 2
☎ 04.76.20.37.00

Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
 - ne pas cacher les clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;
 - n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clés ;
 - ne pas laisser la clef sur ou dans véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
 - ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
 - ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèquiers... ;
 - photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art... ;
 - conserver les factures.
 - renforcer la protection de votre domicile ;
 - poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse ;

En cas de cambriolage :

- laissez les lieux en l'état ;
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au 17 ;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
- prévenez votre assureur.

Beauvoisards solidaires

De nouveaux **cambriolages** ont eu lieu dernièrement dans notre commune.

Dans chaque hameau, chaque quartier, les habitants doivent être solidaires pour faire face aux incivilités et aux cambriolages. Ils doivent être attentifs à tout évènement anormal dans leur environnement (comportement suspect de personnes ou de véhicules...) et le signaler à leurs élus, les référents de quartier, en Mairie. Tous ces renseignements seront transmis en gendarmerie pour leur permettre d'intervenir si nécessaire, et élucider leurs enquêtes.

RAPPEL

Quelques conseils pour vous protéger des cambriolages



Soyez prudent avec les démarcheurs
Assurez vous de leur identité



Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteurs de présence, systèmes d'alarme)



Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (Œilleton), et d'un entrebâilleur.



Changer les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
Fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.



N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.



Identifiez et photographiez vos objets de valeur, conservez vos factures pour les assurances, ainsi que les numéros de série de vos matériels et biens de valeur



Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous



Pour éviter les vols de véhicules à domicile, ne laissez pas en évidence vos clés et papiers.

Si un cambrioleur s'introduit chez vous

Ne prenez pas de risque – N'intervenez pas sur l'individu



Appelez immédiatement la gendarmerie (17)

Ne touchez à rien

Pendant vos absences (vacances)



Prévenez la gendarmerie de vos absences, ainsi que vos voisins de confiance (leur communiquer votre numéro de téléphone pour vous contacter)



Faites suivre votre courrier ou faites le relever régulièrement par une personne de confiance



Ne laissez pas trainer en extérieur des outils qui pourraient servir à pénétrer dans votre habitation



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



• Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



• Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



• Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



• Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



• Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



• Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



Violences familiales

France Victimes 38 APRESS
Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Accueil et accompagnement des victimes :
43, rue Victor Hugo
38 200 VIENNE
Tel : 04.74.53.58.13
E-mail : contact@fv38apress.fr

Violences familiales : des numéros d'aide

- **Le 39 19 : Violences Femmes Info**
Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.
- **Le 119 Allô enfance en danger**
Ouvert 24h/24, 7 jours/7 et gratuit.
- Pour les **personnes violentes 080 19 019 11** Ligne ouverte du lundi au dimanche de 9h à 19h. Ligne gérée par la **Fédération nationale d'accompagnement des auteurs de violences (Fnacav)**. Les écoutants : 22 intervenants, psychologues ou spécialistes de la prise en charge des auteurs de violences qui vont pouvoir mettre en lien les appelants avec l'une des 36 structures adhérentes de la Fnacav.

Frelons asiatiques

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été dénombrés sur la commune.

Attention : si vous trouvez un nid de frelons asiatiques, appelez le **09 74 50 85 85**

Le coût de la destruction du nid sera pris en charge par la Communauté de Communes Bièvre Isère, et par le Département.



Déclaration annuelle de ruches

Déclaration annuelle de ruches :
Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**, en ligne, sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante :

assistancedeclaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS
AVANTAGES
POUR LES
APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

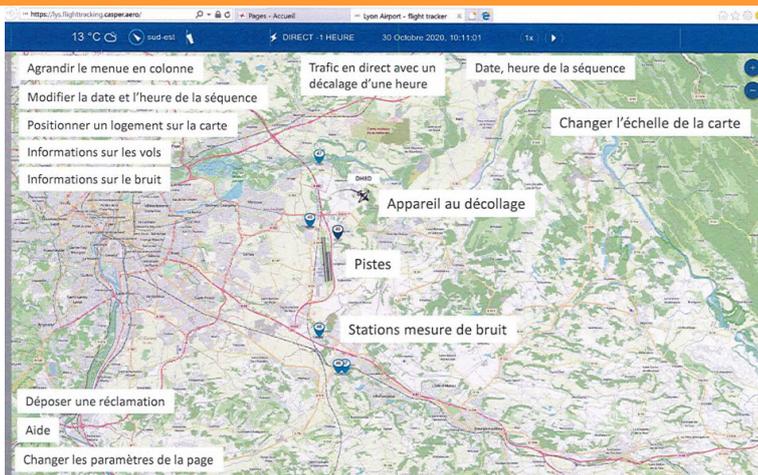
Service médiation aéroport Lyon Saint Exupéry

L'Aéroport de Lyon a développé il y a près de 20 ans un service de médiation et un outil de suivi des trajectoires (CONSTAS) afin d'apporter des réponses qualitatives aux réclamations des riverains. CONSTAS

La nouvelle génération du système de monitoring des trajectoires et du bruit va permettre aux riverains d'accéder en direct à l'information.

Vous pouvez vous connecter au site à l'adresse suivante :

<https://lys.flighttracking.casper.aero/>



Groupe OSEZ : soutenir l'emploi et l'économie locale

Acteur incontournable de l'Économie Sociale et Solidaire, le Groupe OSEZ offre une palette de services de proximité aux collectivités, bailleurs sociaux, entreprises et habitants. Il assure le retour sur le marché du travail des personnes en difficulté d'emploi. Pour mener à bien cette mission, il dispose de plusieurs agences réparties sur le Nord-Isère et l'Isère Rhodanienne, d'une équipe d'experts reconnus pour la qualité de son accompagnement socio-professionnel et pour sa capacité de recrutement, ainsi qu'une compétence reconnue pour développer de nouveaux projets en coopération avec les acteurs du territoire.

Les différentes structures qui composent l'offre de services du Groupe Osez sont :

- Osez Ressources pour la mise à disposition de personnel
- Osez Nature pour l'entretien des espaces verts et naturels
- Osez Intérim en tant qu'agence d'emploi solidaire
- Osez Services comme conciergerie de territoire
- Osez Actions qui agit pour l'emploi et la formation
- Remue-Ménage pour les services à domicile (aide à la vie quotidienne pour des personnes en perte d'autonomie, ou pour des familles avec des enfants...)

En 2020, le Groupe a accompagné 751 personnes vers l'emploi et a permis à 551 salariés d'intégrer un

parcours professionnel dans l'une de ses Structures d'Insertion par l'Activité Économique. 1 500 clients ont fait appel à Osez pour de la mise à disposition de personnel ou le recrutement de salariés en incluant la RSE au cœur de leur engagement.

Le Groupe Osez est un acteur phare du développement de l'économie locale, il soutient et porte des initiatives innovantes. L'ouverture récente du Patio, un Tiers-lieu-Coworking à Villefontaine est l'un des projets illustrant le mieux une démarche partenariale réussie entre une collectivité et une structure responsable, solidaire et engagée pour l'emploi.

Vous souhaitez en savoir plus sur notre offre de services et d'accompagnement vers l'emploi ?

Contactez votre agence de proximité située à Bourgoin-Jallieu au 04 74 28 79 10

ou sur : bourgoinjallieu@groupe-osez.fr



Médiation familiale - OSJ Trait d'union

Qu'est-ce que c'est la médiation familiale ?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- **D'aborder les problèmes liés à un conflit familial**
- **De prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants et des adolescents.**

Avec un tiers, diplômé d'Etat : **le médiateur familial**. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

Qui est concerné ?

- **Couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce**
- **Jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille**
- **Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants**

Pour quoi faire ?

- Pour permettre une communication constructive
- Pour identifier au mieux la source du conflit
- Pour organiser les droits et devoirs des parents et des grands-parents
- Pour aborder les questions financières

Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- Un **entretien d'information gratuit**, au cours duquel le médiateur familial vous présente le cadre de la médiation familiale, son coût et son déroulé. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager en toute connaissance de cause.
- les entretiens de médiation familiale durent de 1h30 à 2h environ. Leur nombre varient selon les besoins et les sujets abordés.
- La possibilité de conclure un accord pourra être éventuellement homologuée par un juge.



Tél. : 04.74.85.02.95

E-mail : traitdunion@osj.asso.fr

Site : www.osj.asso.fr

*VIENNE :

Trait d'Union

57 bis avenue Général Leclerc - 38 200

*LE PÉAGE DE ROUSSILLON :

Trait d'Union

4 rue des Ayencins - 38 550

*BEAUREPAIRE :

Maison des Associations

34 avenue Jean Jaurès - 38 270

*LA CÔTE SAINT ANDRÉ :

Maison des Services au Public

24 avenue Jongkind - 38 260

*VILLEFONTAINE :

- Maison de Justice et du Droit

Place du 11 novembre 1918 - 38 090

- Maison de Quartier Saint-Bonnet - Pivoley

15 impasse de la Frénaie Allée 5 - 38 090

*PONT DE CHÉRU Y :

Pôle Social

66 rue de la République - 38 230

CENTRE DE VACCINATION DE LA BIÈVRE

Le centre est installé à l'adresse suivante :
1 Avenue Roland Garros, Grenoble Air Parc 38590
Saint-Étienne de Saint-Geoirs

Le centre de vaccination de la Bièvre accueille le public :

- du **lundi au vendredi** de 8h30 à 17h
- le **samedi** de 8h30 à 12h30

Rendez-vous uniquement
04 76 93 94 73
ou en ligne (via Doctolib) :
<https://bit.ly/35I6U5Q>

PRIME AIR BOIS

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion du bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi, Bièvre Isère Communauté met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos chauffages au bois vieillissants. Un appareil moderne, bien installé, régulièrement entretenu et utilisant du bois de qualité, permet de réduire ces émissions en chauffant avec moins de combustible et ainsi renforcer la performance énergétique et le confort des logements.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de **500 €**, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur bievre-isere.com (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.

Changez !
Pour un chauffage
+ économique
- de pollution de l'air
+ de confort
Prime Air Bois
500 €
BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ
vous accompagne pour changer
votre ancien chauffage au bois

www.bievre-isere.com
/Cadre de vie

Information
AGEDEN
04 76 23 53 50

SE DEPLACER...

Fort de ses 20 ans d'activité, l'association « **LE TACOT BIÈVRE VALLOIRE MOBILITÉ** » s'adapte à la nouvelle organisation territoriale qui voit les intercommunalités se substituer au Syndicat Mixte de Bièvre Valloire.

Il a étendu son activité de transport à la demande et prêt de véhicules (vélos, vélos à assistance électrique et cyclomoteurs) aux 14 communes de la région St Jeannaise grâce au **minibus** mis à disposition gratuitement par Bièvre Isère Communauté et au soutien financier du département de l'Isère.

Cet outil **d'aide à la mobilité** vise un public en parcours **d'insertion sociale et/ou professionnelle** ainsi que du **maintien en emploi**. Il est utilisable sur prescription d'un référent (assistante sociale, conseillers missions locales, animateur local d'insertion, pôle Emploi...).

Il vient remplacer la navette à la demande organisée avec le concours du centre culturel d'Heyrieux et dont la fréquentation s'est révélée insuffisante.



Le Tacot
Bièvre Valloire Mobilité
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
Le Tacot Bièvre Valloire Mobilité
Espace Social Marguerite Dalban
14 rue du Pont Neuf - 38980 VIRIVILLE
Tel : 04.74.54.12.12
Courriel : letacotbvm@wanadoo.fr
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
isère LE DÉPARTEMENT
Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement
PEnD-AURA

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MAISON FRANCE SERVICE)



ACCES AU DROIT

ADATE (Association Dauphinoise d'Accueil des Travailleurs Etrangers)

Ecrivain public, accès aux droits (ouvert à tous).

Permanence sans rdv le mardi de 9h30 à 12h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE (conflits entre locataires et propriétaires, troubles de voisinage, clients-fournisseurs...)

Permanence sur rdv au 04 74 20 31 57, le 2^e et 4^e mardi du mois.

SPIP 38 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Permanence sur rdv le vendredi (1^{ère} permanence le 04/10/2019), au 04 74 53 88 60.



AUTRES

CREDIT MUNICIPAL DE LYON (Etablissement public de crédit et d'aide sociale)

Microcrédits personnels, accessibles aux personnes en difficultés financières, s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle.

Permanence avec et sans rdv le 3^e mercredi du mois, au 06 38 08 01 74.



SANTE

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 36/46 ou sur votre compte Ameli. **Pas de permanence les 24 et 31 octobre.**

MSA (Mutuelle Sociale Agricole)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 09 69 36 87 00.

MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale)

Permanence avec ou sans rdv, le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 06 77 48 92 27. **Reprise le 9 octobre 2019.**

Vie Libre (groupe de parole, traitement de l'alcoolisme)

Permanence un lundi sur deux, de 18h30 à 20h30. Renseignements au 04 76 55 95 90 ou au 04 76 93 06 73.

CARSAT Rhône-Alpes, service social (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Permanence sur rdv le 4^e mardi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 04 74 31 09 07. **Reprise le 1er octobre 2019.**



LOGEMENT ET ENERGIE

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Conseils, informations sur vos droits et solutions en matière de logement et d'habitat. Permanence avec ou sans rdv le 4^e vendredi du mois (après-midi), au 04 76 53 37 30. **Permanence le 25/10/19.**

UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et ADIL

Accompagnement des personnes ayant des difficultés de paiement de loyer et/ou de charges. Permanence avec ou sans rdv le 4^e vendredi du mois (matin), au 04 76 50 93 91. **Permanence le 25/10/19.**

AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'ENERGIE)

Permanence sur rdv le 3^e mercredi du mois, au 04 76 23 53 50.

Permanence des organismes



FAMILLE

CAF de l'Isère (Caisse d'Allocations Familiales)

Borne visio-accueil : permanence sans rdv avec un technicien de la CAF le jeudi de 13h30 à 16h30 (sauf le 1^{er} jeudi des petites vacances et le mois d'août). Cette borne est aussi consultable en dehors de la permanence du jeudi, pendant les heures d'ouverture de la MSAP (se munir de son n° d'allocataire et de son code confidentiel). **Pas de permanence le 24 octobre.**

OSJ Trait d'Union (médiation familiale)

Permanence le lundi sur rdv au 04 74 85 02 95.



RETRAITE

CICAS (Centre d'Information Conseil Accueil des Salariés, caisse de retraite complémentaire)

Permanences sur rdv au 08 20 20 01 89, le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

MSAP - 24 avenue Jongkind

38260 La Côte St-André

04 74 20 31 57- msap@bievre-isere.com



EMPLOI/INSERTION

ASPIT Emploi (Association Solidaire de Proximité pour l'Insertion par le travail)

Permanence sur rdv le lundi de 14h à 16h, jeudi et vendredi de 9h à 12h au 04 74 20 83 40.

MOB (Mission Orientation Bièvre, Mission Locale)

Suivi des jeunes de 16 à 25 ans, sur rdv au 04 74 79 18 18.

ALI (Animateur Local d'Insertion)

Suivi, orientation, formation des bénéficiaires du RSA, sur rdv au 04 74 79 18 18 ou au 06 33 46 54 50.

OHE PROMETHEE CAP EMPLOI (Opération Handicap Emploi)

Permanence sur rdv le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h au 04 74 53 02 75.

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Permanence sur rdv le 2^e mercredi du mois de 9h à 12h au 09 69 32 81 10 ou au 04 74 43 39 68.

SPASE (Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'Emploi)

Accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap cognitif. Permanence sur rdv le lundi au 04 76 43 44 44.

ARMEE DE TERRE (Information et orientation sur les métiers de l'armée de terre)

Permanence sur rdv au 04 76 76 22 95

Le TACOT Bièvre Valloire Mobilité (référént social)

Outil d'aide à la mobilité pour un public en parcours d'insertion sociale et /ou professionnelle ainsi que du maintien en emploi.

Utilisable sur prescription d'un référent. Renseignements au 04 74 54 12 12.

AIDER (Je lance mon projet de création ou reprise d'entreprise)

Permanence sur rdv le mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, au 04 79 84 44 94.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

A Beauvoir de Marc, le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 12h

QUOI ?

Les produits trop lourds et/ou trop encombrants pour entrer dans un véhicule classique. A déposer devant votre habitation ou à laisser à l'intérieur si vous ne pouvez pas les déplacer.

COMMENT ?

Inscription obligatoire auprès de la Ressourcerie au 04 27 69 00 62 ou au 06 35 55 31 07

en donnant une liste précise des objets à collecter ainsi que vos noms, adresses et numéro de téléphone.



Ramassage des encombrants EN PORTE À PORTE

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES 1 FOIS PAR QUINZAINE

2022

● Artas

● Beauvoir de Marc / Royas / Savas Mépin

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 S	1 M 5	1 M 9	1 V ●	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L ●	3 J	3 J	3 D	3 M 18	3 V
4 M 1	4 V ●	4 V ●	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M 14	5 J	5 D
6 J ●	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V ●	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M ●
8 S	8 M 6	8 M	8 V	8 D	8 M 23
9 D	9 M	9 M 10	9 S	9 L ●	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M 19	10 V ●
11 M 2	11 V	11 V	11 L ●	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M 15	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L ●	14 L ●	14 J	14 S	14 M 24
15 S	15 M 7	15 M 11	15 V ●	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L ●	17 J	17 J	17 D	17 M 20	17 V
18 M 3	18 V ●	18 V ●	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M 16	20 V	20 L ●
21 V ●	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M 25
22 S	22 M 8	22 M 12	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L ●	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M 21	24 V ●
25 M	25 V	25 V	25 L ●	25 M	25 S
26 M 4	26 S	26 S	26 M 17	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V ●	27 L
28 V	28 L ●	28 L ●	28 J	28 S	28 M 26
29 S		29 M 13	29 V ●	29 D	29 M
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J
31 L ●		31 J		31 M 22	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L ●	1 J	1 S	1 M 44	1 J
2 S	2 M ●	2 V ●	2 V	2 D	2 V
3 D	3 M 31	3 S ●	3 L	3 J	3 S
4 L ●	4 J	4 D	4 M 40	4 V	4 D
5 M 27	5 V ●	5 L	5 M	5 M	5 L ●
6 M	6 S	6 M 36	6 J	6 D	6 M 49
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L ●	7 M
8 V ●	8 L	8 J	8 S	8 M 45	8 J
9 S	9 M 32	9 V	9 D	9 M	9 V ●
10 D	10 M	10 S	10 L ●	10 J	10 S
11 L	11 J	11 D	11 M 41	11 V	11 D
12 M 28	12 V	12 L ●	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M 37	13 J	13 D	13 M 50
14 J	14 D	14 M	14 V ●	14 L ●	14 M
15 V	15 L ●	15 J	15 S	15 M 46	15 J
16 S	16 M ●	16 V ●	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M 33	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L ●	18 J	18 D	18 M 42	18 V	18 D
19 M 29	19 V ●	19 L	19 M	19 S	19 L ●
20 M	20 S	20 M 38	20 J	20 D	20 M 51
21 J	21 D	21 M	21 V	21 L ●	21 M
22 V ●	22 L	22 J	22 S	22 M 47	22 J
23 S	23 M 34	23 V	23 D	23 M	23 V ●
24 D	24 M	24 S	24 L ●	24 J	24 S
25 L	25 J	25 D	25 M 43	25 V ●	25 D
26 M 30	26 V	26 L ●	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M 39	27 J	27 D	27 M 52
28 J	28 D	28 M	28 V ●	28 L	28 M
29 V	29 L ●	29 J	29 S	29 M 48	29 J
30 S	30 M 35	30 V ●	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Les emballages (conteneur jaune) :

- Tout ce qui a la forme de bouteilles et flacons en plastique (eau, soda, shampoings et gel douche, huile végétale, ketchup, mayonnaise, sauces salades, produits d'entretien...)
- Petits emballages en carton
- Emballages métalliques (acier et aluminium)
- Toutes les briques alimentaires
- Les pots et les barquettes en plastique (compotes, yaourts...)

Les papiers (conteneur bleu) :

- Tous les papiers

Les verres (conteneur vert) :

- Toutes les bouteilles, pots et bocaux en verre

Les **déchets collectés** sont expédiés vers les **usines de recyclage**. Ainsi les emballages triés connaissent une seconde vie !

QUELQUES LIENS UTILES

Offres d'emploi : <https://bievre-isere.com/emplois-en-bievre-isere/>

Retrouver les offres des commerçants des alentours : <https://enbasdemarue.fr/>

Le guide des producteurs : <https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/savourez-les-produits-dici/>

Le pôle économique pour aider artisans, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs, pour des prêts, des locations de locaux, des conseils... : <https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/lenvironnementeconomie/>

LUOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La ludothèque de Bièvre Isère Communauté est un accueil gratuit et ouvert à tous pour un moment de partage et de convivialité autour du jeu.

La ludothèque propose :

- des animations en itinérance dans les communes du territoire
- des temps-jeux en lieu fixe à la maison de l'intercommunalité à St-Jean de Bournay
- des soirées jeux, dès 4 ans au sein des médiathèques intercommunales ou dès 10 ans à la maison de l'intercommunalité à St-Jean de Bournay

avec des jours et des créneaux adaptés au grand public.

Les enfants peuvent venir seuls à partir de 11 ans (sous réserve d'autorisation parentale).

Ces temps d'accueil ne peuvent fonctionner que grâce aux équipes de bénévoles qui les coaniment : Venez les rejoindre !

Contact : 06 19 08 68 27 ou 06 75 94 00 63.

ludothèque@bievre-isere.com



CHEQUES CADEAUX

Ils peuvent être utilisés auprès de + de 200 adhérents : boutiques, commerces, bien-être, santé, restaurants, artisans, producteurs, sport, loisirs, situés sur les 50 communes de Bièvre Isère. De l'achat pratique à l'achat coup de cœur, du service quotidien au loisir, vous êtes sûr de faire plaisir !

D'une valeur de 10 € ou 15 € à composer selon les envies, les chèques cadeaux **B.I HAPPY SHOPPING** sont valables 1 an.

Toute l'année, vous pouvez acheter vos chèques Bi Happy Shopping dans les points de vente suivants :

- Office de Tourisme Terres de Berlioz (La Côte Saint-André et Saint-Étienne de Saint-Geoirs)
- Vival à Saint-Jean de Bournay
- Châtonnay Auto, à Châtonnay

Les avantages des chèques cadeaux **B.I HAPPY SHOPPING** :

- Utilisables dans près de 150 magasins, commerces, restaurants, artisans et producteurs adhérents
- Idée cadeau avec un succès assuré, pour les amis et la famille, à côté de chez soi
- Jusqu'à 1 an de validité
- Pochette-cadeau offerte

Location de la salle des fêtes

Les associations Beauvoisardes bénéficient de 2 locations gratuites par an, seul le nettoyage est dû.
Si le chauffage est demandé en dehors des périodes indiquées un supplément de 50 € sera demandé.

Période	Salle louée	Nombre de jours	Tarifs
UTILISATEURS BEAUVOISARDS	Grande salle	1	170 €
		2	230 €
	Nettoyage		100 €
	Caution		380 €
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus)	Petite salle	1	110 €
	Nettoyage		40 €
	Caution		380 €
Du 02 mars au 31 octobre	Grande salle	1	120 €
		2	180 €
	Nettoyage		100 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	60 €
	Nettoyage		40 €
	Caution		380 €
UTILISATEURS EXTERIEURS	Grande salle	1	550 €
		2	750 €
	Nettoyage		150 €
	Caution		380 €
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus)	Petite salle	1	180 €
	Nettoyage		70 €
	Caution		380 €
Du 02 mars au 31 octobre	Grande salle	1	500 €
		2	700 €
	Nettoyage		150 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	130 €
	Nettoyage		70 €
	Caution		380 €

Assistant(e)s maternel(le)s et/ou familial(e)s agréé(e)s

M : Maternel

F : Familial

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
BARRET (ROSSI) Laurence Tél. 06. 070 28 77 68 Mail : laurencebarret2018@hotmail.fr	305 chemin du Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
BEDJEGUELAL (AMARA) Karima Tél. 07 70 01 83 25 Mail : moussa.bedjeguelal@orange.fr	227 chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
MAISON des ASSISTANTES MATERNELLES « Les p'tits Loulous » Tél. 06 58 02 22 61 Mail: lesptitsloulousmam@gmail.com		
<ul style="list-style-type: none"> HENRIQUES LOPES (DECROO) Nadège Tél. 06 59 58 47 43 / mignad78@free.fr COUTURIER Sophie Tél. 06 25 65 05 48 / chouchou.booby.g@gmail.com JANSON Gwendoline Tél. 06. 03. 07. 32. 81 g.janson52@gmail.com 	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M
CLAVE Caroline Tél. 06 02 71 61 10 Mail : egyptland@hotmail.fr	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
GRAND (IMBERT) Stéphanie Tél. 06 85 17 94 44 ou 04 74 58 44 91 Mail : stephanie.grand@neuf.fr	277 B chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
MASSEBOEUF Sophie Tél. 07 68 32 89 86 Mail : masseboeufsophie@gmail.com	98 impasse Bourvilan 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
OLAGNON Perrine Tél. 07 86 25 43 00 Lail : pprosand@hotmail.com	30 chemin de chasse 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 4M
PERRON CABUS Laure Tél. 07 78 67 62 19 Mail : l.perroncabus@free.fr	1 lotissement les Varilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO Dominique Tél. 06 88 26 56 62 Mail : dominique.schabo@orange.fr	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO (GUILLOT) Sylvie Tél. 06 81 41 52 49 Mail : sylvie.schabo@orange.fr	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M



Le 2 septembre, jour de la rentrée, une nouvelle équipe enseignante était présente à l'école primaire de Beauvoir de Marc pour accueillir les **107 élèves**.

Cette année, l'école est toujours composée de 4 classes : Mme Delphine Pons de Vincent, en remplacement de Mme Eve Buisson Rousset, a en charge les 26 élèves de la classe de PS-MS avec Mme Lisa Blain qui sera en charge de la classe le mardi. Mme Ghislaine Chollier, quant à elle, s'occupe des 24 élèves de GS -CP-CE1 avec Madame Lisa Blain qui aura la classe le jeudi. Mme Maurine Frelin rejoint l'équipe et s'occupera cette année des 30 élèves de CM1-CM2. Madame Caroline Berland sera en charge des 27 élèves de CE1-CE2. Elle assurera aussi le poste de directrice et sera donc remplacée à ce titre le lundi par Madame Lisa Blain. Mme Mariange BARD est la remplaçante rattachée à l'école.

Cette année, le **projet d'école** doit être réécrit, nous sommes en attente des directives mais nous avons déjà décidé de **reconduire l'axe mathématiques**. En effet, toute l'équipe est amenée à suivre une formation de 18 heures sur la résolution de problèmes.

Dans le cadre du **projet ENIR (Écoles numériques innovantes et ruralité)**, l'école a pu acquérir du matériel informatique (tablettes, vidéoprojecteur, robots...) en mai 2021.

Les enseignantes ont reçu une formation en octobre sur l'utilisation des tablettes et des robots programmables. Des logiciels adaptés ont été installés et seront utilisés prochainement par les élèves.

Cette année, l'école de Beauvoir de Marc a été retenue pour intégrer le **plan bibliothèque**. Ce plan permet aux écoles n'ayant pas de bibliothèque à proximité de s'équiper en livres en recevant une subvention de l'État de 1 500 euros. Un espace bibliothèque est en cours d'aménagement dans l'école afin de créer un espace de lecture agréable pour les élèves. Un système de prêt sera mis en place afin de permettre aux élèves d'emprunter des livres et rendre ainsi la lecture à la maison possible pour tous les élèves.

Toutes les classes iront au cinéma le Saint-Jean dans le cadre du dispositif « **Ecole et cinéma** ». Les places seront financées par la coopérative scolaire et le transport en car pris en charge par la mairie.

Cette année, l'équipe pédagogique de Beauvoir de Marc axe le **projet de l'année sur le tour du monde**.

Ce travail va être mis en place tout au long de l'année, en collaboration avec la mairie, les parents et d'autres partenaires locaux.

L'objectif étant de faire découvrir aux élèves les continents, différentes cultures et différents modes de vie. Dans le cadre de ce projet, des travaux dans différents domaines (questionner le monde, géographie, arts plastiques, musique, danse...) seront mis en place de la PS au CM2.

Chaque classe va approfondir l'étude d'un continent pour permettre aux élèves de voyager :

PS-MS : L'Europe

GS-CP-CE1 : L'Asie

CE1-CE2 : L'Afrique

CM1-CM2 : L'Amérique

Si le contexte sanitaire le permet, les parents seront invités en fin d'année à visiter l'école afin de découvrir le travail de chaque classe.

Toute l'école effectuera une **sortie de fin d'année à Indian's Vallée à Beauregard-Baret dans le Vercors le lundi 13 juin 2022**. Les élèves découvriront un camp indien, une exposition Amérindienne et feront un parcours découverte (sentier balisé à la rencontre de la faune Amérindienne). Les classes de PS-MS et GS-CP feront le « parcours du petit chasseur » et les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 s'entraîneront à un jeu d'adresse indienne (tir sur cible basculante).

Tous les élèves assisteront à un spectacle pour clore cette journée « La complicité des indiens et des chevaux ». Dans le cadre de ce projet, les élèves de PS-MS et GS-CP-CE1 participeront à la représentation d'un **spectacle de Planètes Mômes** « Kim et Nina, tout un voyage pour se comprendre » le 7 janvier 2022.

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 assisteront à la **représentation d'un conteur** sur le thème du tour du monde courant janvier-février.

L'équipe enseignante organisera, si les conditions sanitaires le permettent, le **carnaval**, le **courseton** et la **fête de l'école**.

D'autres actions seront menées par l'école (vente des photos de classe, des chocolats, ...). Le Sou des écoles proposera des nouveautés cette année pour permettre de récolter des fonds pour tous nos projets et nos sorties.

Les élèves et l'équipe enseignante comptent sur vous !



Les parents délégués

« **Les parents délégués** » sont des médiateurs. Leur rôle est d'écouter, d'orienter vers le bon interlocuteur, voire de conseiller si besoin pour supprimer ou en tous cas limiter les conflits.

Nous sommes là pour agir en tant qu'intermédiaire entre les parents et le corps enseignant, le personnel de la mairie et la mairie elle-même.

Tous ensemble, nous faisons en sorte que les problèmes se résolvent le plus rapidement possible pour le bon déroulement de l'année scolaire, en évitant de perturber l'apprentissage des enfants.

Cette année, l'équipe des délégués de parents de Beauvoir de Marc s'est partiellement renouvelée. Voici le trombinoscope de la nouvelle équipe.

Les élections des parents délégués se sont déroulées le vendredi 8 octobre par correspondance. Nous avons été élues à 62,74%. Un grand merci aux parents pour leur participation et leur soutien !

Chaque parent peut s'exprimer, il ne faut pas attendre les conseils d'école pour le faire. Tout au long de l'année scolaire nous intervenons, pour répondre aux questionnements des parents et pour régler les problèmes. En effet, il faut pouvoir être réactif pour le bien-être des enfants.

Nous restons à votre disposition pour échanger en direct devant les portails de l'école, via la boîte aux lettres blanche côté primaire ou par mail : parentsdelegues38@gmail.com

Amicalement,
L'équipe des Délégués des Parents

TROMBINOSCOPE DES PARENTS DELEGUES ANNEE SCOLAIRE 2021 2022	
4 titulaires	
 Coralie BERTA DOUAUD CP	 Christine BOUCHUT CM1 - CE1
 Anggie MARIE-JOSEPH GS	 Perrine OLAGNON CP - PS
2 suppléantes	
 Ann ALBEROLA CM2	 Laure PERRON-CABUS CE2 - CP

Accueil de loisirs du mercredi de 3 à 12 ans

St Jean de Bournay ☎ 04 74 58 70 40 ✉ mairie@saintjeandebournay.fr
Artas ☎ 04 74 58 73 31 ✉ mairie@artas-mairie.fr
Savas Mépin ☎ 04 74 58 54 12 ✉ accueil@savasmepin.com
Ste Anne sur Gervonde ☎ 04 74 58 36 33 ✉ mairie@steannemairie.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- ✓ Assurance responsabilité civile ou scolaire
- ✓ Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

Périodes d'accueil

Les parents peuvent choisir la ou les période(s) où ils souhaitent inscrire leur(s) enfant(s).

Périodes d'accueil

- 1 De septembre à octobre 2021
- 2 De novembre à décembre 2021
- 3 De janvier à février 2022
- 4 De mars à avril 2022
- 5 De mai à juillet 2022

Limite d'inscription

1er septembre 2021
3 novembre 2021
29 décembre 2021
23 février 2022
27 avril 2022



Aide alimentaire



L'aide alimentaire les 3 ABI est ouverte à Saint Jean-de Bournay depuis octobre 2020. Les permanences ont lieu tous les mardis à 16h pour la distribution. Pour tous renseignements, contacter le bureau des 3Abi : au 04 37 04 30 61 ou bureau@3abi.fr

Pour constituer un dossier selon les critères retenus : ressources, charges, composition du foyer. Le dossier sera étudié par une professionnelle qui après calcul de votre reste à vivre répondra si vous pouvez bénéficier de cette aide.

Une carte vous sera remise pour une durée de 3 mois renouvelable. Une participation solidaire est demandée.

Nouveau lieu de distribution sur Saint Jean de Bournay :
Ecole Jules Verne
Montée de l'Hôtel de Ville
38440 St Jean de Bournay
(uniquement pour les personnes de Beauvoir, Royas, St Jean de Bournay et Artas)



Inclusion numérique

Bièvreisère
COMMUNALE

*Vous guide sur
le chemin du numérique*



100% Gratuit

Vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives : CAF, AMELI, impôts, retraites...

Vous former à l'utilisation des outils numériques : ordinateur, tablette, internet...

AIDER, ACCOMPAGNER ET FORMER

Ce projet est soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et cofinancé par l'Union Européenne

L'EUROPE s'ENGAGE en région
Auvergne-Rhône-Alpes
2014-2020

Des **permanences d'aide aux démarches administratives** près de chez vous : **100 % gratuit**, sur rendez-vous.

Renseignez-vous auprès de votre mairie : une conseillère numérique vient désormais régulièrement à votre rencontre à Beauvoir.

En complément, une communauté d'aidants numériques est en train de se mettre en place dans chaque commune. Formation et aide seront assurés par la conseillère numérique.

Vous voulez savoir en quoi consiste cette aide ? Vous êtes intéressés pour faire partie de ces bénévoles ? Vous pouvez contacter Martine Court au 06 74 84 29 59.

Divers

Fauteuil position couché, assis et pour aider à se relever : il est à votre disposition en mairie si pour des raisons médicales vous pouvez en avoir besoin.



Ordures ménagères

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Bièvre Isère Communauté exerce la compétence pour la collecte des déchets ménagers, le tri sélectif et les déchèteries sur l'ensemble de son territoire. Le traitement des déchets et la collecte des Points d'Apports Volontaires (PAV) sont sous-traités au SICTOM.

Le 1er janvier 2016, la communauté de communes de la Région Saint-Jeannaise a fusionné avec Bièvre Isère Communauté. Le 17 juillet 2020, l'Assemblée Communautaire a voté pour l'harmonisation de la TEOM pour les 13 communes concernées.

Deux modes de financement cohabitaient sur notre territoire :

- **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, cette dernière est basée sur votre foncier bâti
- **La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)** est quant à elle basée sur le nombre de personnes dans le logement

L'harmonisation par la TEOM s'applique de manière systématique (elle se répartit uniformément sur tous les redevables de la taxe foncière).

Collecte des ordures ménagères

Depuis le 29 novembre 2021, notre commune, comme d'autres de la région Saint-Jeannaise, est passée à un mode de collecte différent :

- **Une fois tous les 15 jours**
- Changement du jour de collecte : le **vendredi**
- Des bacs ordures ménagères ont été rajoutés à côté de chaque PAV (point d'apport volontaire) :

Les usagers dont la taille de leur poubelle est insuffisante pour contenir leurs déchets entre deux

Recyclage Masques

Bièvre Isère recycle les masques chirurgicaux.

Vous pouvez amener vos masques usagés en mairie où une poubelle spéciale a été mise à disposition.



Consignes de Sécurité piétons

La nuit, sans aucun équipement rétro réfléchissant, les **piétons** sont visibles uniquement à 30 mètres. Or, il faut minimum 25 mètres à un véhicule roulant à 50 km/h pour s'arrêter. **Les risques d'accident sont très importants. S'équiper de vêtements clairs et d'éléments rétro réfléchissants** permet d'être vus à 150 mètres et laisse donc le temps à un véhicule de freiner en toute sécurité. Il est primordial d'être bien équipé.

Sur la base de cette étude et afin de se mettre en conformité avec la loi, les élus communautaires ont donc choisi d'étendre la **TEOM** sur l'ensemble des 50 communes à partir du 1er janvier 2021. Le montant correspondant est apparu sur votre avis de **taxe foncière à l'automne 2021**.

Cette dernière est une taxe prélevée sur les ménages pour **financer le service des déchets**. Elle est **calculée à partir de la valeur locative** de l'habitation et elle est due pour toutes les propriétés bâties soumises à la taxe foncière.

Malgré sa dénomination, la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** sert à financer aussi bien la **collecte** que le **traitement des déchets ménagers** ainsi que le **tri sélectif** (en apport volontaire dans les colonnes de tri vertes, jaunes ou bleues) et **l'accès aux déchèteries**.

La **TGAP (Taxe générale sur les Activités Polluantes)** est en **constante augmentation**. Cette taxe s'applique aux **tonnages enfouis** (16 000 tonnes en 2020 pour Bièvre Isère). Elle passe à **25 €/tonne en 2020, 37 €/tonne en 2021 et 65 €/tonne en 2025**.

Un réunion publique a eu lieu sur ce passage à la TEOM le 12 octobre 2021 à la salle Claire Delage à Saint Jean de Bournay.

collectes auront ainsi la possibilité de venir déposer leurs déchets dans de grands bacs gris à ordures ménagères résiduelles.

Ces bacs seront vidés 2 fois par semaine.

L'objectif à terme est d'abandonner progressivement la collecte en porte à porte au profit d'une collecte en apport volontaire.

Courrier et calendrier (voir page 34) ont été envoyés par Bièvre Isère à chaque foyer, et une réunion publique s'est tenue à Beauvoir de Marc le 23 novembre 2021.

Ces recommandations d'adressent à tous mais surtout aux collégiens et lycéens. Parents, équipez-les d'un **brassard rétro réfléchissant** (par exemple) sur le chemin du domicile au car et dès la descente du car, où là encore ils sont en danger.

Et puis dans le centre village, **privilégiez le passage souterrain** pour traverser la RD 518.

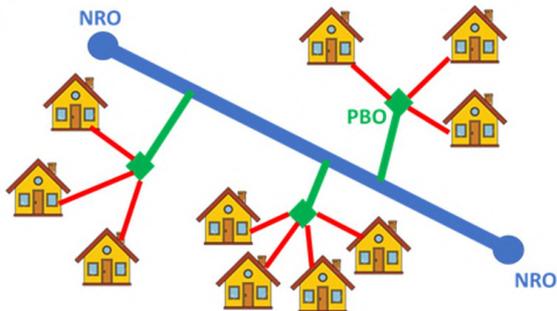
Arrivée de la fibre à Beauvoir de Marc

Mise à jour concernant le déploiement de la fibre

Isère THD est le Réseau d'Initiative Publique (RIP) en fibre optique construit par le département de l'Isère et dont le but est de raccorder toutes les habitations du département à la fibre.

Rappel des phases de déploiement :

Phase 1
Phase 2
Phase 3



• Phase 1 – Mise en place du réseau structurant (en bleu sur le schéma)

Cela consiste à mettre en place les fourreaux qui permettront de cheminer les fibres depuis le Nœud de Raccordement Optique (NRO) de St Georges d'Espéranche jusqu'à celui de St Jean de Bournay via Beauvoir de Marc et Royas.

L'étape de génie civil est terminée sur notre commune, les fibres ont été tirées dans ces fourreaux.

Le chantier a été livré au délégataire fin octobre.

• Phase 2 – Déploiement du réseau capillaire (en vert sur le schéma)

Lors de cette étape, le délégataire va analyser le réseau existant et définir les remises en état à effectuer et faire valider ce projet par le département (1er semestre 2022).

Viendra ensuite le déploiement de la fibre dans toute la commune jusqu'à des Points de Branchement Optique (PBO) à partir du 2nd semestre 2022.

Un PBO est prévue pour plusieurs habitations et toutes les habitations sont prévues d'être raccordées à la fibre.

Ce déploiement se fera soit en sous-terrain dans le centre village via les fourreaux Télécom, soit en aérien via les poteaux Télécom pour le reste de la commune.

La durée du déploiement peut aller jusqu'à 2 ans suivant la taille de la commune et l'ampleur des travaux.

Une fois le déploiement terminé, l'ouverture à la **commercialisation** peut être lancée (**courant 2023**)

• Phase 3 – Raccordement des habitations (en rouge sur le schéma)

Une fois que la commercialisation est ouverte, chaque particulier peut tester son éligibilité parmi les fournisseurs d'accès habituels.

Aujourd'hui Orange/Sosh et SFR/Red sont déjà présents sur le RIP, Bouygues Telecom et Free sont en cours de finalisation.

L'éligibilité dépend de la stratégie de chaque fournisseur, on peut être éligible chez tous ou seulement chez un fournisseur en fonction des zones qu'ils ont décidé de prioriser.

Une fois le fournisseur d'accès choisi, il suffit de souscrire un abonnement internet fibre et c'est ce fournisseur qui viendra effectuer le raccordement du domicile depuis le PBO.

Le raccordement se fait la plupart du temps en suivant le réseau Télécom existant (enterré ou aérien) jusqu'à l'endroit désiré dans l'habitation pour installer la Prise Terminale Optique (l'équivalent d'une prise téléphone).

Enfin il restera à brancher la Box internet sur cette Prise Terminale Optique.

Explication sur la finalisation :

<http://www.iserefibre.fr/wp-content/uploads/2019/01/LA-FIBRE-OPTIQUE-CHEZ-VOUS.mp4>

Notes :

Les délais seront mis à jour régulièrement car le déploiement a pris du retard lié à la remise en conformité de certaines zones où des malfaçons ont été constatées

Les abonnements Fibre sur le RIP IsereFibre seront les mêmes que pour le reste de la France, donc avec les conditions et tarifs habituels spécifiques à chaque fournisseur d'accès.

Les débits seront ceux liés à l'offre sélectionnée.

Des offres pour les professionnels dites FTTE (débit augmenté et stable) à des tarifs professionnels seront mises à disposition plus rapidement (voir opérateurs disponibles sur le site internet www.Iserefibre.fr).

Si le particulier souhaite changer de fournisseur, il n'aura qu'à remplacer la box, pas de nouvelle fibre à tirer.

En attendant l'ouverture à la commercialisation, IsereTHD prévoit de **commercialiser une offre 4G** sur un réseau spécifique au cours du **1er semestre 2022**. Nous vous informerons quand cette offre sera disponible.



Nos diplômés 2021



Tout comme en 2020, nous tenions à mettre ici à l'honneur tous les diplômés de l'année 2021. Malheureusement peu nous ont répondu !

Nous n'avons ici que la liste des personnes qui se sont manifestées suite à nos appels Facebook, bulletin de septembre, courrier.

Vacher	Elsa	Brevet des Collèges	Mention Assez Bien
Vaux	Valentin	Brevet des Collèges	Mention Très bien
Lecomte	Mélanie	Brevet initiation aéronautique	Mention Assez Bien
Bataille	Maxime	Bac général maths-Anglais	Mention Assez Bien
Sermet	Eline	Bac général maths-physique	Mention Assez Bien
Antonoff	Manon	BTS prothésiste dentaire	
Moulin	Arnaud	BTS MCO (Management commercial opérationnel)	
Sermet	Thibaut	BTS gestion forestière	

Obtenu en 2020 :

Vaux Elodie Licence L3 Information-Communication

Félicitations à tous !

Si la situation sanitaire le permet, nous essayerons début 2022 de les réunir en Mairie avec les diplômés de 2021 pour un instant convivial.

S.N.U.



Souvenez-vous : en 2020 nous vous avons présenté Cassandra Rossi dans le cadre de son contrat d'engagement en mission d'intérêt général (MIG) du Service National Universel (SNU). Cette année nous avons choisi de lui laisser la parole.

« Le SNU : Une expérience unique que la mairie m'a permis de vivre et je les remercie. Durant un peu plus d'un an j'ai fait mon SNU avec des heures au sein de mon village (où j'ai pu vivre différentes missions avec ses habitants) et un séjour avec d'autres jeunes qui ont fait la même chose que moi.

Cette expérience, au départ j'ai souhaité la faire

pour découvrir quelque chose de différent, me lancer un challenge et repousser mes limites. J'en suis ressortie grandie, j'ai appris beaucoup de choses, je me suis découverte et j'ai modifié mon futur projet professionnel.

Comme je vous l'ai dit, j'ai effectué une partie de cette expérience dans mon village, j'ai pu rencontrer beaucoup de personnes, apprendre sur mon village, partager... J'ai beaucoup aimé.

Un conseil à tous ceux qui peuvent vivre cette expérience : allez y ! Les inscriptions sont ouvertes pour tous les jeunes de 15 à 17ans. Et n'hésitez pas si vous avez des questions. Pour ma part si je pouvais y retourner je le ferais sans hésiter.

Encore un grand merci au conseil municipal et à tous les Beauvoisards, ainsi qu'à ma compagnie durant mon stage pour cette expérience.

A très vite dans le village,

Cassandra.

Livre sur l'histoire de votre village

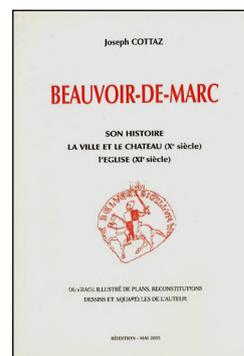
Connaissez-vous le **livre** de **Joseph COTTAZ** ?

Ce livre retrace l'histoire de Beauvoir de Marc et de son château (Xe siècle), et de son église (Xie siècle).

Cet ouvrage est largement illustré de plans, de reconstitutions, de dessins et d'aquarelles de l'auteur.

Des exemplaires sont en vente en Mairie au prix de **10 €**.

Venez le temps d'une lecture, faire un petit voyage dans le temps...



Nos boulangers ont du talent

La **Boulangerie Gimard** est fière de son chef et de ses apprenties :

« Nous accueillons depuis quelques années des apprentis en boulangerie et pâtisserie rattachés au centre de formation EFMA de Bourgoin Jallieu.

Cette année, une jolie récompense a été attribuée à **Cloé MOULIS**, 17 ans, en 2ème année de CAP Boulangerie.

En juin dernier, elle remporte le **3ème prix de la Baguette Tradition**, en catégorie apprentis, lors du concours départemental de l'Isère.

Quant à notre chef **Yannick GIMARD**, c'est la **5ème place** qui lui est réservée.

Le CAP en poche, Cloé fait toujours partie de notre équipe aujourd'hui, pour préparer un CAP pâtisserie.

C'est toujours un grand plaisir de transmettre ses expériences professionnelles et de voir les jeunes évoluer.

Depuis septembre, une nouvelle apprentie boulangère nous a d'ailleurs rejoints, **Emilie**, qui travaille aux côtés d'Audrey, salariée Boulangère.

Et oui, les dames et demoiselles sont à l'honneur dans notre équipe. **Qui a dit que la boulangerie-pâtisserie était un métier d'hommes ?** »



Quelques personnes continuent de faire vivre les traditions



André GLASSON, ou la passion de la **vannerie**.



Vendanges entre amis, une tradition qui se perd...

Patrick Badin avait rendez-vous avec ses amis, chez lui, à la ferme, pour les vendanges.

Je suis installée sur la commune depuis **début 2021** suite à la **reprise de l'exploitation d'Alain Bardin**. Mon mari, ma fille et moi avons élu domicile au Fouilleux, en haut de la colline de Beauvoir. Un lieu où la tranquillité, l'entraide et le sourire des habitants font notre plus grand bonheur chaque jour.

Mon souhait était de continuer à faire perdurer une petite ferme sur une commune proche de Saint Jean de Bournay, communes auxquelles mon mari et moi sommes tant attachés. La rencontre avec Dominique et Alain a sonné comme une évidence, c'est leur ferme que je souhaitais continuer à faire vivre ! S'en est suivi une année où Alain m'a prise sous son aile et m'a appris les subtilités de chaque terre qu'il a exploité pendant tant d'années. Un très grand partage et une belle transmission.

Toutes ces terres dont les propriétaires ont bien voulu m'accorder leur confiance pour continuer à les travailler et à en prendre soin vont me permettre de proposer d'ici quelques temps aux habitants de Beauvoir et des communes voisines une **viande de vaches Aberdeen Angus (Black Angus)**. Mon souhait est de proposer une viande de qualité, la plus saine possible. Cette viande goûteuse et persillée à souhait aura le label AB (Agriculture Biologique) et proviendra de vaches nourries exclusivement à l'herbe et au fourrage.

Au Fouilleux et aux alentours, vous apercevrez également des **poneys et des chevaux**. Ma



grande passion pour l'élevage et la complémentarité des deux espèces vont me permettre de gérer mon élevage bovin et équin en agroécologie, afin de prendre en considération notre nature, notre terre, et de la respecter pour qu'elle continue à nous apporter tant de ressources et tant de belles choses pour les générations à venir.

Merci à toutes les personnes qui m'ont soutenue dans ce projet : mon mari, ma fille, ma famille, mes amis, et les agriculteurs aux alentours pour leurs conseils et leur aide. Un grand merci à la mairie de Beauvoir de Marc et à Robert Mandrand d'avoir accueilli mon projet sur la commune. Merci pour leur aide et leurs encouragements.

Emilie Dean

Patrick SERMET Gérant de **L'EARL SERMET PATRICK**, est installé depuis le **1er Juillet 2007** suite au départ en retraite de son beau-père Mr Jean-Paul RIVIER. Son exploitation est située au nord de la commune, hameau de Chasse et se compose de 2 principaux ateliers :

- **La culture céréalière**

Telle que le Blé, Orge, Colza, Maïs, Tournesol, Soja... et la production fourragère



La dynamique de la structure est de conduire ses cultures de façon raisonnée : ce qui consiste à faire des rotations de culture sur chaque parcelle chaque année, ainsi que de limiter les intrants.

- **un atelier d'élevage de vaches allaitantes de race Charolaise** qui pâturent sur 50 ha de prairies.

Les vaches sortent 7 mois de l'année et sont nourries avec ce qui est produit sur l'exploitation : Foin et Céréales.



L'exploitation travaille en partenariat avec la coopérative Oxyane et la Maison Cholat.

L'EARL a recours à des entreprises extérieures pour les moissons. Patrick compte aussi sur l'entraide familiale.



Historique de la ferme LIAUD

- 1981 : Reprise de l'exploitation par Michel Liaud avec sa femme, derrière ses parents : production laitière et céréalière
- 1985 : montage d'un atelier de 200 veaux d'engraissement et d'intégration
- 1990 : mise aux normes du troupeau laitier avec objectif de 60 vaches à lait. Objectif d'augmenter la surface : passe à 120 ha - Présence d'irrigation sur maïs
- 1992 : construction de 1500 m2 de bâtiments de stockage de fourrages
- 2000 : cheptel de 80 laitières, 200 veaux et 30 génisses avec objectifs de génétique Montbéliards
Achat d'un tracteur neuf plus puissant

- 2004 : Arrêt d'activité d'élevage. Récupérations de terres pour passer uniquement en céréalier - Continue les cultures maïs blé colza tournesol orge - Arrêt de l'irrigation - Vente/négociation de paille et de foin - Passage en non labouré
- **2012** : installation de **Béatrice Liaud**, fille de Michel
- 2014 : Création d'un gîte rural
- 2021 : agrandissement du parcellaire pour prolonger l'activité céréalière - 100 ha de céréales, 60 ha de pré
- 2021 : arrivé d'un apprenti dans un objectif de relève - Bâtiment de stockage de 800m2 en construction - 3 tracteurs



Mickaël Mandran aux Guillauds.

En 1981, Bernard Mandran, son père, démarre l'activité de travaux agricoles en plus de la ferme, mais il n'a pas repris l'élevage que faisait son père.

Mickaël, né en 1974, crée son entreprise de travaux agricoles (prestations de service auprès des agriculteurs) en **2000**. Son **exploitation** démarre en **2007** avec 20 ha.

A la retraite de Bernard en 2012, il reprend le reste de l'exploitation, et ce sont maintenant 128 ha déclarés en **culture céréalière** : blé, orge, maïs, tournesol, colza. Il a autant de cultures de printemps que d'hiver.

Il investit dans du matériel, 2 moissonneuses-

batteuses, 3 tracteurs de 80 à 250 ch, 1 ensileuse. Travaillait avec lui un salarié en CDI qui est parti récemment pour s'installer à son tour.

Mais aujourd'hui Mickaël compte sur son fils de 16 ans qui fait actuellement des études d'agriculture et qui pourrait bien un jour prochain venir travailler avec son père.

Mickaël fait beaucoup de passages avec ses machines sur ses terres pour éviter d'avoir à utiliser du phyto.

Le métier est soumis à de nombreuses contraintes. Des contrôles fréquents sont faits pour que soient respectées les distances avec les rivières, avec les habitations...



Apprenons à connaître nos... Agriculteurs

Je m'appelle **Steve CHAPELIN**.

En mars 2017 j'ai décidé de faire une reconversion professionnelle dans la vigne et le vin avec l'objectif de planter de la vigne sur notre commune.

Pour ce faire j'ai repris mes études pendant 2 ans et j'ai obtenu un **BTS Viticulture Œnologie**.

J'ai créé le **Domaine CHAPELIN** en **mars 2020** pour obtenir des droits de plantations. Ces droits m'ont permis de planter cette année environ **3 000 pieds** ce qui représente **7 000 m²**.

Il y a trois cépages : **deux blancs**, de l'**Altesse** et de la **Verdesse** et **un rouge** de l'**Etraire de la Dhuy**.

Ces cépages sont autochtones de l'Isère et de la Savoie.

J'espère pouvoir doubler la surface d'ici quelques années, mais il faudra avoir un peu de patience avant de pouvoir déguster les vins de Beauvoir.

En attendant je reste à votre disposition pour vous montrer les vignes et vous faire partager ma passion.



Nouveau... Epicerie itinérante 100 % vrac

Marine CHAPELIN, habitante de Beauvoir de Marc depuis 2017, j'ai ouvert une **Épicerie itinérante 100 % vrac et Zéro déchets** avec une amie d'enfance, **Marion ROCHAT** depuis maintenant un an.

M le vrac, c'est deux épicières Marine et Marion au volant de notre bolide **Markus** et à nous trois nous sillonnons les marchés du Nord Isère pour proposer des produits :

- D'épicerie sèche : pâtes, farine, riz, thé, fruits secs etc...
- D'entretien
- D'hygiènes
- & des articles Zéro Déchet

Et le tout en vrac afin de limiter les emballages et réduire le gaspillage alimentaire en n'achetant que la juste quantité.

Retrouvez nous sur les marchés de Saint Jean de Bournay, Eyzin Pinet, Les Côtes d'arey, Saint Georges d'Espéranche, Pont évêque, Seyssuel, l'Isle d'Abeau et Morestel, Ainsi que dans différentes fermes de producteurs : ferme de Malatrait, chez Suzanne et Auguste, à la Cueillette des Trappes, les Joly légumes ou encore à la ferme de l'Epalluh.

Nous intervenons également dans plusieurs entreprises de la région.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux et au plaisir de vous retrouver sur le marché !

06 12 91 64 88

contact@mlevrac.fr





La Mairie de Beauvoir de Marc se mobilise pour ses administrés.

La municipalité a signé une convention qui permet d'obtenir jusqu'à 25 % de réduction sur un contrat mutuelle santé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

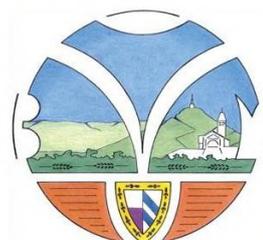
Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à

Chrystelle Raclet
AXA Épargne et Protection
Tél. 06 70 00 12 70

Sophie Padre
AXA Épargne et Protection
Tél. 06 28 30 98 87

Permanences prévues à la salle Annexe de la salle des fêtes
de 9h à 12h les : 27/01/22, 17/02/22, 24/03/22.

MUTUELLE SANTÉ GROUPEE COMMUNALE



Face au constat de tarifs de complémentaires santé de plus en plus élevés et, comme le font également de plus en plus de Communes, BEAUVOIR DE MARC continue de s'inscrire dans une démarche solidaire en signant une Convention de Partenariat pour que soient proposés à l'ensemble de ses habitants des conseils personnalisés gratuits ainsi que des garanties + tarifs attractifs et négociés en s'appuyant sur l'effet de groupe.

Permanences à la Salle Annexe de la Salle de Fêtes

- 20/01/2022
- 10/02/2022
- 17/03/2022

de 9h à 12h

En dehors de ces permanences

Pour de plus amples informations à ce sujet, pour tout conseil, et/ou afin d'étudier gratuitement votre dossier, vous pouvez aussi contacter directement et prendre rendez-vous à votre convenance avec :

Florent VERRIER, courtier indépendant
CAP CONSEILS - Affilié SAGESSE

06 09 71 50 60

verrier.florent@gmail.com

Liste des associations et groupements

Association	Président	Adresse	Téléphone - Mail
AAC - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Georges FARGIER	3343, route de Lyon RD 518 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 98 44
ACCA - Chasse	Joël BARDIN	47 chemin des Barres 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 95 94
APAC - ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE	MARONNE Gérard	276, chemin des granges 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 61 65 25 27 magelaconsult@orange.fr
APPLE JACK'38 (country)	Daniel CARRE	Lotissement la Clé des Champs Chemin de Savoyan 38540 Heyrieux	☎ 06 45 79 45 37 carre.daniel38@gmail.com
	RINALDI Marie-Pierre (secrétaire)		☎ 06 01 71 46 56
ASTER	Isabelle NUEL	77 B chemin des Petites Bruyères 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 72 19 chris-isa.nuel@gmail.com
BCB - BASKET	LIGONNET Fabienne	12, rue de la chapelle 38790 Diémoz	☎ 06 28 91 62 43 fab.ligonnet@hotmail.fr
	CHAUVIN Jennifer (Vice-Présidente))	230 B chemin de l'Eglise 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 58 40 67 62 jen38070@hotmail.fr
CLUB DE L'ESPOIR	Christiane MOIROUD	34 bis ch sous Bourassagne 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 87 39 11 26 moiroudchristiane@orange.fr
COMITE DES FETES	Laurent BARRET	305 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	comitedes-fetesbdm@gmail.com Location de matériel festif ☎ 06 27 05 88 40
COMITE PAROISSIAL	Hervyane Bouvier	1375 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 14 26 87 98 bouvierhervyane@gmail.com
CSBB - BADMINTON	DUC Nicolas	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 18 65 04 97 csbb38.beauvoir@free.fr
ESPOIR D'AFRIQUE	Claire MICHELUTTI	168 chemin de Gerbolle 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 95 33 70 27 claire.michelutti@free.fr
FLASH DANSE	Gaëlle DUC	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 16 45 20 10 flash-
LES PTITS LOULOUS	Sophie COUTURIER	27 chemin de la fontaine 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 58 02 22 61 lesptitsloulous-
MAILLONS TOUT	Catherine ROSSARY	202 chemin de chasse 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 31 59 74 45 maillonstoutbdm@laposte.net
SOU DES ECOLES	CHAUVIN Jennifer	230 B chemin de l'Eglise 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 58 40 67 62 soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com
USBR - FOOT	Liliane RIEUX	10 rue de la République 38440 St Jean de Bournay	☎ 04 74 56 33 28 ☎ 06 72 77 88 35 forrelli.liliane@wanadoo.fr

Professeurs privés

Activité	Responsable	N° Téléphone
MUSIQUE	Catherine CHONAGEKOFF	☎ 06 07 84 09 86
PERCUSSION	Lise ARMANET	☎ 06 74 89 72 45



Calendrier des manifestations 2022

DATE	ANIMATION	ASSOCIATION
7-8-9 janvier	Tournois en salle	USBR Foot
9 janvier	Vœux du Maire	
28 janvier	Soirée jeux	Maillons tout
13 février	Boudins	ACCA Chasse
19 et 20 février	Week-end dansant country	AppleJacks38
5 mars	Loto	USBR Foot
19 mars	Repas dansant	USBR Foot
2 avril	Espoir d'Afrique	
3 avril	Diots au stade	USBR Foot
10 avril	Plats à emporter	Sou des Écoles
8 mai	Armistice 1945	
15 mai	Expo Passion collection	APAC
12 juin	USBR Games	USBR Foot
24 et 25 juin	Gala	Flash Danse
26 juin	Vide-greniers	
1er juillet	Fête de l'école	
3 juillet	Concours de pétanque	USBR Foot
9 juillet	Espoir d'Afrique	
septembre	Forum des associations	
8 octobre	Bourse aux jouets	Comité des fêtes
6 novembre	Exposition artisanale	APAC
11 novembre	Boudins	USBR Foot
11 novembre	Armistice 1918	
19 novembre	Soirée disco	Comité des fêtes
3 décembre	Téléthon	
10 et 11 décembre	Week-end dansant country	AppleJacks38
11 décembre	Concert des lumières	
18 décembre	Concours de belote	USBR Foot
31 décembre	Réveillon	BCB Basket



Vie associative

Forum des associations

Vendredi **3 septembre 2021 de 18h à 20h** a eu lieu à l'initiative de la municipalité la deuxième édition du forum des associations de Beauvoir de Marc.

Celles-ci ont toutes répondu présentes après une année difficile à cause du Covid.

C'était l'occasion de découvrir le panel de nombreuses associations sportives, culturelles, solidaires et sociales, de rencontrer des bénévoles impliqués dans la vie associative, d'être conseillés et également de s'inscrire à une activité.

Chacune d'entre elles était ravie de pouvoir à nouveau s'exposer et redonner vie à leurs activités. Le forum s'est terminé par un verre de l'amitié offert par la municipalité. Rendez-vous l'année prochaine.



Espoir d'Afrique



L'Association **Espoir D'Afrique** vous souhaite une fin d'année pleine de santé et de bonheur !

La saison 2020-2021 nous aura permis de reprendre les activités petit à petit, tout en gardant les gestes barrières et assurer la sécurité sanitaire de tous ! De beaux moments de partages, de musiques et de danses passés et en perspective !

L'association a été sollicitée à plusieurs reprises cet été, pour des animations dans des centres de loisirs de proximité.

Nous avons également participé au deuxième Forum des Associations à Beauvoir de Marc qui s'est tenu le 3 septembre et qui fut encore une belle réussite !

Les activités de cette nouvelle saison ont donc pu reprendre dans de meilleures conditions ! Nous vous proposons plusieurs activités :

1. Initiation à la danse africaine avec Claire MiKado

- ◆ les mercredis de 14h à 15h à La Ferme du Refuge
- ◆ les jeudis de 18h à 20h30 à la Fabrique Jaspir
- ◆ les samedis et dimanche de 10h à 12h à La Ferme du Refuge
- ◆ et deux samedis par mois de 14h30 à 16h30 à Éclore-Badinières

1. Cours de percussions avec Ousmane Kouyaté

- ◆ les vendredis et dimanches selon demande, à la Ferme Du Refuge
- ◆ Plusieurs instruments sont disponibles : djembé, dundun, sangban, kenkéni, balafon, krin

Nous nous adaptons à votre niveau et à vos contraintes, n'hésitez pas à nous contacter !

D'un autre côté, la ferme pédagogique « **La Ferme Du Refuge** » n'organise plus de visites pour le moment afin de respecter les règles sanitaires. En effet, suite aux alertes de gripes équine et gripes aviaires, nous préférons assurer la sécurité de tous !

Nous continuons nos sauvetages d'animaux maltraités ou abandonnés en tant qu'association de protection animale et mettons de nos nouvelles régulièrement sur la page Facebook « **LaFermeDuRefuge38** ».

Restez connectés et en bonne santé !!

Contact Claire Michelutti
Présidente de l'Association
Téléphone 06 95 33 70 27
Email : espoirdafrique@free.fr
Facebook : Espoir D'Afrique
Claire Mikado
LaFermeDuReguge38

Les p'tits loulous

Suite à ces deux dernières années assez compliquées pour la MAM : confinement, fin de contrat imprévu, réservation de place abandonnée, la MAM **Les p'tits Loulous** reprend du service au complet pour cette fin d'année 2021.

La MAM vous propose un **mode de garde collectif mais familial**. Attention nous ne sommes pas une crèche. 😊 😊 😊

Comptant **3 assistantes maternelles agréées**, nous proposons des activités par groupes d'âges et de compétences.

Nous effectuons des sorties lorsque le temps nous le permet et même des activités en extérieur avec le RAM lorsque celles-ci nous sont accessibles.

Nos portes sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 58 02 22 61





C'est reparti pour une nouvelle saison !!!

Après une année blanche en termes de matchs, nous repartons cette année en entente avec DIEMOZ.

Composition du bureau saison 2021-2022 :

Présidente	Fabienne LIGONNET
Vice-présidente	Jennifer CHAUVIN
Secrétaire	Stéphanie SCHAICH
Trésorière et correspondante	Christiane MOIROUD

Les décisions gouvernementales imposent le Pass Sanitaire pour les dirigeants, joueurs (de 12 ans et +) ainsi que pour le public.

Nous ferons au mieux pour garder le lien avec l'ensemble de nos licenciés malgré cette crise sanitaire qui nous complique la vie à TOUS !!!

Les entrainements ont repris le **mercredi 8 septembre 2021 à Diémoz** :

Horaires des entrainements pour cette saison 2021-2022 :

Mercredi à Diémoz :

- Poussin(e)s (U11) entr. mixte : de 14h à 15h30 avec Floriane
- Benjamins (U13) : de 17h à 18h30 avec Christophe et Antoine
- Pas de Minimes garçons
- Seniors filles : Mercredi de 20h à 22h

Vendredi à Beauvoir :

- Poussin(e)s (U11) entr. mixte : de 16h45 à 18h15 avec Maëlle et Floriane
- Benjamin(e)s (U13) entr. mixte : de 18h15 à 19h45 avec Maëlle

Vendredi à Diémoz :

Avec Antoine :

- Minimes Filles (U15) de 18h à 19h30
- Seniors filles et Loisirs Mixtes : de 19h30 à 22h

Le Basket Club de Beauvoir de Marc (BCB), en entente avec le Basket Club de Diémoz (BCD), **recrute de 7 à 99 ans** tous ceux qui souhaitent venir découvrir cette discipline dans une ambiance sportive et conviviale.

L'ensemble du bureau remercie les parents qui viennent soutenir et encourager leurs enfants tout en respectant le protocole sanitaire.

Le club remercie également la Mairie pour la subvention qu'elle nous octroie chaque année.

Elle permet de compléter les équipements.

Nous restons disponibles pour tous renseignements complémentaires par mail : fab.ligonnet@hotmail.fr

Cette année 2020-2021 :

Nous avons tout de même réussi à organiser quelques manifestations malgré les nombreux protocoles sanitaire imposés.

Nous avons pu proposer :

- une vente de sapins de Noël sur Beauvoir et sur Diémoz
- un EscapeGame sur le terrain de basket extérieur à Beauvoir pour nos licenciés lors d'un entrainement en cohésion de groupe
- une vente de plantes de printemps sur Diémoz
- une vente de Paëlla à emporter sur Beauvoir

Nous souhaitons pouvoir cette année, renouveler tous ces évènements qui ont eu beaucoup de succès.

Calendrier 2021-2022 :

Pour les **vacances de Toussaint, Février et Pâques** nous remettons en place des Stages de **perfectionnement de basket** qui avaient beaucoup plu sur la saison 2019-2020.

Le Club ne pourra **malheureusement pas organiser son traditionnel REVEILLON.**

Nous proposerons à la place une **vente de paniers garnis Festifs.**

Nous avons organisé à nouveau notre vente de **sapins les 2 premiers week-end de décembre 2021.** Vous êtes venus nombreux !!!

Sous réserve de l'évolution sanitaire, les informations seront mise à jour régulièrement, alors n'hésitez pas venir consulter notre page Facebook afin d'être informé de tous les changements de dernières minutes. <https://www.facebook.com/Basketbeauvoir/>

N'hésitez pas à venir encourager nos licenciés lors des matchs à domicile, buvette et ambiance assurée. Pass'Sanitaire obligatoire pour entrer dans le gymnase.

Sportivement, les dirigeants du BCBD !!!



POUSSINS/POUSSINES (U11)

Arbitre

BENJAMINES (U13)

Bonjour à toutes et à tous,

Après de longues périodes sans sport, nous avons pu reprendre une activité de manière régulière et ça fait grandement du bien...

Tout d'abord un grand merci à tous les adhérents qui ont su patienter et qui ont renouvelé leur adhésion et bienvenue à tous les nouveaux, ce qui représente environ 50 personnes à ce jour (tous avec un pass sanitaire).

Le club a grandement participé au Téléthon en date du 4 décembre 2021 en proposant des combats de sumos ainsi qu'une aide active à la buvette.

Nous avons également prévu une soirée interne au club, elle se déroulera à la salle des fêtes le samedi 12 mars 2022, sous un format Saint-Patrick.

Rappel des horaires :

Mardi à partir de 20h FOOT

Jeudi à partir de 19h30 BADMINTON

Le samedi matin, en fonction du nombre de volontaires (foot, bad, voire tennis).

Si vous êtes intéressé à transpirer dans la convivialité, n'hésitez pas à nous contacter, d'autant qu'il nous reste des places disponibles.

Le montant de la cotisation reste inchangé cette année soit 60 euros/an.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement,
Le CSBB



Comité des fêtes

L'année 2021 reste encore une année particulière. Notre vide grenier du 27 juin a été annulé à cause du COVID. Mais nous vous attendons l'année prochaine.

Malheureusement pour la 2ème fois consécutive, notre soirée DISCO est encore annulée : trop compliqué encore à organiser avec le PASS SANITAIRE et LE MASQUE.

Le comité des fêtes a pu réaliser seulement deux manifestations.

- La matinée tripes au mois de mars
- La première bourse aux jouets/puériculture en septembre

En espérant que l'année 2022 qui arrive soit meilleure pour toutes les associations.

Prévisions pour l'année 2022

- Matinée tripes en mars
- Vide grenier en juin
- Bourse aux jouets / puériculture
- Soirée disco
- Et d'autres projets en étude...

Le service de location est toujours actif, un livre est à votre disposition à la mairie pour voir tout le matériel que nous louons.

Ce service est ouvert toute l'année pour les personnes intéressées.

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, avec vos proches et vos amis.

Nous espérons vous retrouver très vite afin de faire enfin la fête.

**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS FAMILLES.
BONNE ANNEE A VOUS TOUS**

Matériel	Prix	Caution
CHAPITEAU 3 X 4	20 €	200 €
CHAPITEAU 6 X 4	50 €	450 €
CHAPITEAU 8 X 5	70 €	550 €
ASSIETTES PLATES X 100 (2 € par assiette cassée)	20 €	100 €
ASSIETTES PLATES X 200 (2 € par assiette cassée)	40 €	150 €
VERRES BALLON X 200 (2€ par verre cassé)	20 €	100 €
VERRES BALLON X 100 (2€ par verre cassé)	40 €	200 €
COUVERTS X 100 (1.50 € par couvert perdu)	10 €	100 €
COUVERTS X 200 (1.50 € par couvert perdu)	20 €	200 €
POTS A EAU x 12 (5 € par pot cassé)	5 €	80 €
PICHETS x 12 (5€ par pichet cassé)	5 €	80 €
PANIERE A PAIN x 24	10 €	50 €
GROSSE CASSEROLE	20 €	200 €
TANK	10 €	150 €
SONO 2 X 300W	60 €	800 €
ETUVE	20 €	100 €
FRITEUSE DOUBLE (2x 10l)	50 €	300 €
MACHINE A HOT DOG	10 €	100 €
MACHINE A GLACONS	10 €	100 €
PERCOLATEUR 70 TASSES	15 €	150 €
CAFETIERE	10 €	100 €



Flash Danse

Le voyage dans le temps de Flash Danse

Nous avons pu retrouver, grâce à des chercheurs émérites, des informations datant de la nuit des temps...

Nous les partageons avec vous, fières que Flash Danse ait traversé des époques aussi lointaines que variées.

Marie Antoinette, Reine de France :

« Malgré cette dramatique épidémie de peste (Traduction libre : de COVID), le ballet royal de Flash Danse a réussi à tenir le cap et à vous présenter un spectacle en plein air, dans les jardins de Versailles (Traduction libre : sur le terrain de basket) le 9 Juin dernier.

Tous les manants présents (Traduction libre : nos spectateurs préférés) ont pu apprécier ce beau spectacle présenté par les 48 danseurs et danseuses, tous impliqués après une année de répétitions dans des conditions ardues.

Amis de la noblesse, crions le bien fort : vive la danse ! »

Sunnygirl, festivalière à Woodstock :

« Oh, Frère, j'ai entendu parler d'une bande de meufs top cool (Traduction libre : le bureau de Flash Danse) qui a continué à organiser des cours de danse pendant toute l'année malgré tout : meetings, vente de calebasses (Traduction libre : de gourdes), cours de danse par télépathie (Traduction libre : cours en visio) et festival.

Quel kif ! C'est plus le power flower, c'est le dance power ! »

D'Artagnan, Mousquetaire du Roi :

« Oyez, oyez, braves Beauvoisard, le bureau de Flash Danse a été modifié lors de sa grand-messe (Traduction libre : Assemblée générale) du 9 septembre 2021.

Ont été élues Gaëlle DUC, Présidente, Séverine BLANC, Vice-Présidente, Maité PERGUET, Secrétaire, Caroline GROS, Vice-Secrétaire, Christine VAUX, Trésorière et Maité BALLATEAU, Vice-Trésorière. »

Danton, Révolutionnaire :

« Amis républicains, veuillez noter cette nouvelle importante : désormais, les cours de danse des enfants et des ados sont assurés par Olga VIRITCH, qui dansait avec Flash Danse depuis plusieurs années.

Les ritournelles (Traduction libre : les chorés) seront encore plus dynamiques et jouées cette année. »

Bridget Bishop, née à Salem :

« J'ai eu vent d'une réunion qui s'est tenue au grand jour le 4 décembre. J'en ai été fort marrie : de nombreux habitants de la région ont afflué à cette célébration païenne (Traduction libre : le téléthon) où des rites (Traduction libre : des défis) ont été pratiqués, des rires ont fusé, des menuets ont été dansés autour d'une taverne proposant ragoût et hydromel (Traduction libre : bière, vin, coca)

J'en ai profité pour jeter un sort à tous les participants : tous devront revenir à chaque manifestation organisée dans ces lieux désormais magiques... Hé-hé-hé (Traduction libre : grognements de sorcière) »

Spartacus, guerrier valeureux :

« Point de spectacle en plein air cette année, nous l'espérons !

Mes amis gladiateurs et moi souhaitons pouvoir nous battre dans notre stade (Traduction libre : danser dans la salle des fêtes), applaudis par tous les citoyens des cités alentours et notre empereur bien aimé (Traduction libre : notre Maire) »

Al Capone, bandit des années 20 :

« Un seul lieu à vous recommander : le cabaret Flash Danse !

Vous serez baba devant leur spectacle dans un bouge surchauffé où la prohibition ne s'applique pas !

Venez applaudir les filles en trinquant autour de la buvette ! »

Récho, rappeur des rues :

« Yo mec, si tu veux voir fuser les lumières et à t'en faire péter les tympans, bouge ton fiak et viens les 24 et 25 juin à B2M pour la Teuf de Flash Danse.

Tu vas kiffer grave leur voyage dans le temps !!! »

Vous l'aurez compris : Flash Danse vous attend avec impatience les **24 et 25 Juin 2022** pour vous proposer un voyage dans le temps plein de mystères et de surprises !

Contact : flashdanse.bdm@gmail.com

Présidente Gaëlle DUC : 06 16 45 20 10

Vice-Présidente Séverine BLANC : 06 20 38 12 50



Flash Danse



Vie associative



Malgré une saison 2020/2021 difficile à cause de la crise sanitaire, la saison 2021-2022 s'annonce très bien avec un effectif en hausse de près de **170 licenciés**.

2 Équipes SENIORS

Les entraînements ont repris le 16 août 2021 et sont assurés par Aurélien PIOMBO et David CABOUX pour l'Équipe 1 qui évolue cette saison en (D3) et pour l'Équipe 2 (D5) c'est Pierrick BERTRAND et Raphaël DURANTON.

Horaires des entraînements :
mercredi et vendredi 20h00 à 21h30

1 Équipe VETERANS

1 Équipe FEMININES LOISIRS

Équipes « FOOT ANIMATION » :

**1 Équipe U6-U7 - 1 Équipe U8 - 1 Équipe U9
1 Équipe U10/U11- 1 Équipe U11**

Équipe JEUNES

1 Équipe U13

Les entraînements sont assurés par : Jimmy JULLIA et Jérôme CHENAVER (U6-U7) le mercredi de 17h00 à 18h00

Romain SCHORSCH, Jérôme BELVER et Alain SURENYAN (U8-U9) le mercredi de 17h30 à 18h30, David ROSSI et Yves MOREL (U10-U11) le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h00

Alain SURENYAN et Florent MIGNOT (U13) le mardi et le jeudi de 18h15 à 19Hh5

Un grand merci à tous les parents pour leur confiance et aux enfants pour leur dynamisme.

Merci aussi à tous les bénévoles présents aux entraînements et samedi après-midi pour encadrer les jeunes.

MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire, les manifestations n'ont pas pu avoir lieu (Tournoi en salle, loto, repas dansant, diots, USBR'GAMES).

Après deux reports en novembre et en décembre, nous avons pu organiser notre matinée **boudin à la chaudière le 24 janvier 2021** au stade. Nous n'avons pas pu le faire comme d'habitude, nous avons fait uniquement de la vente d'assiettes à emporter, sans dégustation, ni buvette sur place.

Malgré les contraintes sanitaires, tout était parfaitement organisé pour cette vente de boudin : traçage des distanciations au sol entre deux personnes, balises, quilles, panneaux pour les sens de circulation, et port du masque obligatoire (d'ailleurs très bien appliqué par tous les visiteurs). L'occasion pour certains de revoir des amis qu'ils n'avaient pas rencontrés depuis fort longtemps.

Au total, 274 assiettes ont été vendues, la très grosse majorité réservée à l'avance.

En ce qui concerne le **bureau** pour la saison 2021-2022 la composition est la suivante :

Présidente	Liliane RIEUX
Secrétaire/Correspondant	Nicolas CHENAVER
Trésorière	Karine MEDINA
Trésorière adjointe	Nathalie GALIFET
Directeur sportif	Aurélien PIOMBO
	Christian SERCLÉRAT Bastien BRAQUET Antoine GALIFET David ROSSI Alexandra ROSSI Marjorie PUJES Anaïs DUPREZ Alain SURENYAN
Membres actifs (manifestations, buvette)	Alain ROUSSILLON Jean-Pierre MEDINA Serge PUCCI Quentin BALLY Céline TRIANO Jimmy JULLIA, Benjamin SERCLÉRAT
Correspondant vétérans	Romain SCORSCH



FEMININES



U6 U7



U8 U9

Entraîneurs

SENIORS	Aurélien PIOMBO David CABOUX Pierrick BERTRAND Raphaël DURANTON
FEMININES	Antoine GALIFET Morgan TRUCHET
U6 - U7	Jimmy JULLIA Jérôme CHENAVER
U8 - U9	Romain SCHORSCH Jérôme BELVER Alain SURENYAN
U10 - U11	David ROSSI Yves MOREL
U13	Alain SURENYAN Florent MIGNOT

Nous tenons à remercier tous nos partenaires locaux qui chaque année renouvellent leur confiance au Club en participant aux calendriers et aux panneaux publicitaires.

Contact : Liliane RIEUX 06 72 77 88 35
Nicolas CHENAVER 06 30 90 45 57
Adresse Email : 535244@laurafoot.org
Site Internet : <https://usbrfoot.footeo.com>
Facebook : <https://www.facebook.com/usbrfoot>



Stage d'été

Témoignez-nous de votre soutien en prenant un calendrier lorsque nos équipes passeront chez vous et en participant à nos différentes manifestations qui seront organisées par le Club :

Dimanche 19 décembre 2021
Vendredi 07 janvier 2022
Samedi 08 et dimanche 09 janvier 2022
Samedi 05 mars 2022
Samedi 19 mars 2022
Dimanche 03 avril 2022
Dimanche 12 juin 2022
Dimanche 03 juillet 2022

Concours de belote à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc
Tournoi en salle VETERANS
Tournoi en salle (U11 – U13) (U8 U9 – U6 U7)
Loto à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc
Repas dansant
Diots au stade
USBR'GAMES
Concours de pétanque au stade

Club de l'Espoir

Après un arrêt de 18 mois notre club a repris du service.

Nous avons commencé par un repas anniversaires (classes en 0 et 1) qui s'est déroulé à Artas. Nous avons dégusté un excellent repas qui nous a été concocté par monsieur Jars et servi avec le sourire par Mme Jars. Puis, après avoir honoré nos 13 « classards » avec une superbe plante pour les femmes et une bonne bouteille pour les hommes, l'ambiance s'est réchauffée grâce à nos chanteurs et chanteuses.

Les activités du mercredi après-midi ont repris courant octobre avec une douzaine de personnes pour des parties acharnées de belote ou d'autres jeux de société (Rummikub lettres, Rummikub chiffres entre autres).

L'année va se terminer par le repas de Noël qui aura lieu le mercredi 8 décembre 2021 chez Mr et Mme Jars à Artas.

Notre assemblée générale se tiendra le mercredi 12 janvier 2022 dans la petite salle des fêtes de Beauvoir de Marc. Au cours de celle-ci on procédera au renouvellement du bureau qui sera suivi par le traditionnel tirage des rois avec galettes, brioches et chocolats.

Nous espérons que de nouveaux adhérents viendront grossir nos rangs afin d'apporter du renouveau, des idées nouvelles et... un peu de jeunesse

En attendant le club de l'espoir souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2022



Association Coeur2Bouchons

L'association **COEUR 2BOUCHONS** vous souhaite une bonne année 2022, et vous remercie pour votre geste citoyen précieux.

Les bouchons, mais aussi les piles, les bouchons de liège et les stylos sont recyclés.

Plus de **30 tonnes de bouchons** sont partis de Malissol en 2021.

Continuez bien à déposer vos sacs à la mairie ou chez Joëlle Bardin



Amicale des anciens combattants

Une foule nombreuse était réunie sur la place pour participer à la commémoration du **11 novembre 1918**, cette date historique où le clairon sonnait le cessez-le-feu sur tous les champs de bataille à 11 heures précises.

La première guerre mondiale était finie après 4 ans de combats et des millions de morts. Le traité de paix entre les alliés et l'Allemagne fut signé 7 mois plus tard. « Il n'y aura jamais d'autre guerre comme celle-ci », disait-on...20 ans plus tard, le monde entier s'embrasait de nouveau....

Les anciens combattants remercient très sincèrement toutes les personnes ayant pris part à cette

cérémonie qui s'est terminée avec la Marseillaise chantée par les enfants du conseil municipal des enfants.

Malgré le manque d'activités, le bureau reconduit assure la continuité de l'association en espérant que des jours meilleurs arrivent enfin, permettant à chacun de vivre normalement. Ayons une pensée pour nos anciens qui ont payé un lourd tribut à la maladie.

Bonnes fêtes de fin d'année, sans oublier les gestes barrières toujours d'actualité.

Le Bureau

Applejacks 38

Enfin notre association marque son grand retour après 2 saisons d'inactivité, comme bon nombre d'associations.

Le sort s'est également acharné sur nous en début de saison avec le décès de la présidente (Joëlle Lucot) et de la trésorière (Christine Chatillon) à qui nous tenons à rendre hommage.

Notre association de danse country « **AppleJacks 38** » créée en 2009 compte près de 60 danseurs. Les cours sont assurés tous les mercredis soirs, dans la joie et la bonne humeur par Daniel CARRÉ et Alain REPOSO.

Le club organise des soirées et après-midi de danse. Moments de rencontre et de convivialité, la danse country remporte depuis déjà quelques années un réel succès en France et ailleurs. La diversité des musiques et des chorégraphies permet à chacun, quel que soit son âge et son niveau, de prendre du plaisir dans une ambiance festive et décontractée.

Horaires des cours (à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc) :

- Novices : mercredi de 18h30 à 19h30
 - Intermédiaires : mercredi de 19h45 à 21h
- Nous sommes aussi prêts à accueillir des débutants, même en cours d'année. N'hésitez pas à vous manifester auprès des membres du bureau cités ci-dessous.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Daniel CARRÉ (Président) au 06 45 79 45 37 ou à Marie-Pierre RINALDI (Secrétaire) au 06 01 71 46 56 (rinaldimpch@gmail.com).

Alors en attendant, venez vous amuser et vous détendre avec nous. Nous partagerons avec vous notre passion de la danse et de la « country music » et nous pensons que, en ces moments difficiles, il est très important de se retrouver et d'aller de l'avant tous ensemble.

Le Bureau



Maillons tout



Après une année blanche en raison des restrictions sanitaires, l'association loi 1901 « **Maillons Tout Beauvoir de Marc** » redémarre...

Comme vous le savez, nous avons un thème qui est notre fil conducteur annuel. Cette année, nous avons choisi pour thème « **La forêt** ». Nous avons en projet la confection **d'hôtels à insectes**, d'une **balade découverte dans la forêt**, **expo**, et encore plein d'idées... Rien n'est figé, tout est possible même en cours d'année !

Nous fonctionnons toujours en atelier de création mais surtout dans la convivialité. Vous pouvez d'ores et déjà nous rejoindre dans la salle de l'ancienne école.

Rendez-vous réguliers soit les lundis ou mardis après-midi, soit certains vendredis soirs. Les dates et horaires sont en général affichés sur le panneau d'affichage lumineux.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : maillonstoutbdm@laposte.net

Présidente	Catherine Rossary
Secrétaire	Nathalie Braquet
Secrétaire adjointe	Geneviève Granat
Trésorier	Hugues Lainé

Nous participons tous les ans au téléthon avec un réel plaisir.

Vous pouvez noter dans vos agendas, la date du **vendredi 28 janvier** prochain pour une **soirée/veillée jeux** à la salle des fêtes.

D'autres animations seront prévues au cours de l'année. Guettez le panneau lumineux pour les annonces.



A.C.C.A - La Chasse

Cette année, changement du bureau de la chasse avec 6 membres au lieu de 9.

Président	Joël BARDIN
Vide-président	Roger BERTRAND
Secrétaire	Christian MANDRAN
Secrétaire adjoint	David BRET-MOREL
Trésorier	Jean-Paul GAUTHIER
Trésorier adjoint	Jérémy CHAROUD

Manifestations 2022 :

Boudin a la chaudière prévu le dimanche 13 février 2022



Pourquoi est-il si important pour nos enfants ?

A quoi sert-il ?

Le Sou des écoles est une association, loi 1901, constitué de parents bénévoles qui organisent des manifestations tout au long de l'année.

Par ses différentes manifestations, il rassemble des fonds pour offrir aux enfants des activités culturelles et sportives, en fonction de leur âge, dans le cadre d'un projet pédagogique (spectacles, rencontres USEP, voyages de fin d'année, abonnements revues...) proposées par nos enseignants.

Si le sou des écoles n'existait pas, les enfants n'auraient pas de Noël à l'école, pas de spectacles, pas de voyage pédagogique, pas de voyage de fin d'année, pas de matériel pédagogique...

Qui est-il ?

Les membres de l'association ne chôment pas : organisateurs, décorateurs, serveurs, animateurs... ils sont très polyvalents et s'efforcent de garder le sourire.

Tout ceci demande un grand investissement de leur part.

Le sou des écoles ne peut exister que si les parents s'investissent au sein de l'association, mais il a aussi besoin de bénévoles, de manière plus ponctuelle, lors des différentes manifestations.

Vous pouvez aider le sou des écoles seulement lors d'une seule manifestation, suivant vos disponibilités. Si chacun donne un peu de son temps ou de son savoir faire, les enfants en seront les premiers récompensés de par la qualité des manifestations qui permettront de financer en partie les projets des enseignant(e)s.

Où puis-je me renseigner ?

Les membres de l'association sont à l'écoute de toutes les idées et acceptent volontiers toutes les bonnes volontés.

Des réunions, ouvertes à tous, sont organisées régulièrement.

Vous trouverez les dates sur notre page Facebook au fur et à mesure qu'elles seront planifiées.

Si vous souhaitez faire partie des bénévoles, n'hésitez pas à nous laisser un message sur le Facebook ou l'adresse mail suivante :

soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com

BUREAU 2021-2022



AGENDA 2021-2022

- 31 octobre Balade effrayante d'Halloween
- 04 décembre Téléthon
- Décembre Noël des enfants. Marche aux flambeaux et sa vente de pizzas
- Mars Traditionnelle vente de brioches
- 10 avril Vente de plats à emporter
- Mai-Juin Tombola
- Juillet Kermesse



HALLOWEEN 2021

Nous remercions parents et enfants
d'avoir répondu présents !!!
Ainsi que tous les Beauvoisards qui ont eu
le courage d'ouvrir leur porte aux petits
monstres !!!

Retour sur notre exposition du 7 novembre 2021

Après l'interminable confinement auquel nous étions tous astreints depuis mars 2020, quittons enfin ce monde du silence où plus rien ne bouge... plus rien ne vit... et ouvrons toutes grandes les portes sur une vie plus enthousiaste et pétillante. « Il n'est pas de printemps sans soleil », dit un proverbe hindou, nous pourrions y ajouter : « Pas de belles résonances, sans le doux réveil d'un monde en plein sommeil ». Comme beaucoup de nos concitoyens l'ont déjà fait dans d'autres disciplines, ce dimanche 7 novembre était pour l'APAC, l'occasion de renouer avec une vie plus trépidante.



Le thème de l'exposition artisanale était intitulé : « **Jardin Extraordinaire** », un beau trait d'union entre ce que la nature et la main de l'Homme peuvent nous offrir en termes de beau et de bien, pour le bien-vivre de tous au quotidien. Une belle invitation aussi à la découverte des **22 stands d'exposition** et au partage des belles citations du moment, celles qui, au sortir d'un long confinement, chantent le doux transport des sens vers une source de résonances, tout à la fois attractives et conviviales. Tout y était joliment présenté : botanique, vannerie, broderie, boîte à Rakû, gemmologie, poésie, et tout un savoir remarquable en terme d'objets d'arts et de décoration sur bois, papier, métal, pierre et porcelaine etc...

Le « Bar-Bufferet » pour sa part, était un lieu de rencontres chaleureuses, autour du verre de l'amitié et aussi comme par exemple d'un bon velouté de potiron, de belles crêpes gourmandes, etc... Un grand merci à tous nos exposants sympathiques et talentueux, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont honorés de leur présence ce jour-là.

La dernière manifestation de l'an 2021 de l'APAC sera le **concert des Lumières** dans l'Église de Beauvoir le dimanche **12 décembre** à 17h avec en représentation l'ensemble à cordes et orchestre « **Baroque Antéa Classica** ». Nous vous espérons nombreux pour clôturer cette année 2021 dans une ambiance musicale.

Notre calendrier 2022 : et si les conditions le permettent, le programme envisagé pourrait être le suivant :

- **Dimanche 15 mai 2022** : Projet d'une exposition « **Passion Collection** » consacrée à la collection . Ce pourrait être pour les collectionneurs une belle occasion de découverte et de partage d'informations dans l'univers fascinant de la collection qu'elle qu'elle soit : Timbres, Coutellerie, Cartes postales, Voitures et tracteurs miniatures, Fèves, Bandes dessinées, Disques vinyle, Pièces de monnaie et billets, Pins, Figurines, Produits dérivés, Beaux livres, Appareils photos, etc... c'est sans fin. Le collectionneur est un passionné. Il participe à la transmission d'un Patrimoine, d'un Savoir, d'une Histoire, témoignant ainsi de l'activité humaine ou sociétale selon les époques ou les civilisations. Notre souhait premier est de mettre en avant les diverses collections des Beauvoisards. Nous sommes certainement nombreux à collectionner... Mais quoi ??? Si vous faites partie des ces quelques 25% des Français collectionneurs, alors venez si vous le souhaitez, partager avec nous votre passion. Pour cela, nous vous invitons à nous contacter afin d'apprécier le bien fondé ou non de ce projet. Une belle journée en perspective. Contact : G. Maronne.



- **Dimanche 6 novembre 2022 :**
Notre traditionnelle **exposition artisanale**
- **Dimanche 11 décembre 2022 :**
Le concert des Lumières dans l'Eglise de Beauvoir

En **matière d'histoire**, il y a aussi le « **Guide Illustré du Patrimoine de Beauvoir-de-Marc** », un ouvrage de 32 pages agrémenté de 70 photos et illustrations, à mettre en bonne place dans la bibliothèque familiale, à titre de souvenirs. Il fait si bon se replonger dans les profondeurs de notre histoire, et plus encore dans l'univers des belles vibrations que la vie nous propose. Ce guide nous accompagne dans chacune de nos manifestations, et nous le proposons au prix de 10 euros

Vous appréciez :

La **Culture**, les **Arts**, le **Patrimoine**, **l'Histoire**, vous voulez des renseignements pour peut-être... nous rejoindre. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant notre association et cela sans engagement de votre part.

Contact du Bureau de l'APAC

Secrétaire	Hervyane Bouvier	06 14 26 87 98
Trésorier	Laurent Braquet	04 74 57 09 84
Président	Gérard Maronne	06 61 65 25 27



Relais de la Madone



NOUVELLES DE LA PAROISSE

Depuis des siècles notre belle église, perchée sur la colline, veille sur notre village avec bienveillance et sérénité.

Les demandes de visites sont de plus en plus nombreuses, et nous accueillons des groupes venant de Lyon ou d'ailleurs, en partenariat avec L'ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE.

Pour cela, il est toujours possible de prendre rendez-vous auprès de Gérard Maronne, Président de l'APAC.

Le **bulletin** de liaison **LA MISSIVE**, déposé soit à l'Église, soit à la Boulangerie, vous donnera toutes les indications relatives aux diverses informations sur les clochers, les horaires de messes et les coordonnées de prêtres.

Notre clocher de Beauvoir-de-Marc fait partie du Relais de la Madone qui englobe 4 paroisses : Royas, Savas Mépin, Villeneuve de Marc et Beauvoir de Marc.

Chaque paroisse a une responsable, mais cela n'empêche aucunement de s'aider mutuellement entre nos 4 clochers si cela s'avère nécessaire.

Viviane Bardin en est la coordinatrice, mais si vous avez une demande concernant directement notre église (horaires ou intentions de messes, projets de baptêmes ou de mariage ou toute autre), il faut contacter **Hervyane Bouvier** qui vous donnera toutes les informations nécessaires.

Le 16 mai 2021 a été célébré par le Père Fidèle le baptême de Maylie Chloé Triomphe, demeurant à St Georges d'Espéranche.

En ce qui concerne les funérailles, il est composé d'un groupe spécifique et c'est la Maison Colombier qui nous avise des funérailles à célébrer dans notre village.

Le jour du **15 août**, après une jolie messe et une procession à l'Église, un joyeux groupe s'est réuni pour un partage convivial et gustatif, chez Laura et Gérard Maronne, où étaient invités deux de nos prêtres et deux religieuses de St Jean de Bournay.

Voici les contacts si vous en avez besoin :

Gérard Maronne	06.61.65.25.27
Hervyane Bouvier	06.14.26.87.98
Viviane Bardin	06.78.58.38.16
Père Win	06.41.14.93.03

Pour contacter la personne qui s'occupe des baptêmes, Cécile Manzari, ou la personne qui aide pour les funérailles, Marie-France Tivoli, il est préférable de d'adresser à la responsable du Relais de la Madone, Viviane Bardin.

Faisons vivre nos Églises si nous voulons qu'elles continuent à VIVRE justement !



Ces deux dernières années ont été difficiles pour notre association. Nous avons continué par le biais des canaux officiels à suivre les dossiers qui nous tiennent à cœur :

- Aéroports
- autoroutes et contournements autoroutiers susceptibles d'impacter notre territoire
- Contournement Fret de l'agglomération Lyonnaise (CFAL). Pour le contournement fret, Il n'y a aucune DUP (déclaration d'utilité publique) pour le tracé sud.

Pour l'heure, la métropole lyonnaise se mobilise pour l'aménagement en boulevard urbain de l'auto-route qui traversait Lyon... comme prévu.

Concernant le **fret ferroviaire**, les associations militant pour un tracé longeant la LGV (Ligne Grande Vitesse) sont très mobilisées pour reporter chez nous le tracé du fret. Nous restons vigilants.

De façon générale, le gouvernement lance son plan de relance du fret ferroviaire. Jean Castex a dévoilé le plan du gouvernement pour « **la relance du fret ferroviaire** » : le 22 octobre le « **train des primeurs** » a repris du service, reliant la gare de Perpignan-Saint-Charles pour atteindre le marché d'intérêt national de Rungis. Cette liaison, destinée à transporter les fruits et légumes méditerranéens vers la région parisienne, avait été fermée à l'été 2019.

Voilà pour le symbole. Chaque convoi est l'équivalent de 18 poids lourds. La ligne est subventionnée par l'État (14 millions d'euros). Elle s'arrêtera fin 2024. Mais à partir de 2025, une nouvelle ligne prendra le relais, « **l'autoroute ferroviaire** » Barcelone-Anvers, qui desservira Perpignan et Rungis.

C'est le début d'une stratégie de reconquête globale du fret ferroviaire. Une enveloppe de 250 millions d'euros « en faveur des investissements dans le réseau » est programmée. En additionnant tous ces investissements on arrive à plus d'un milliard d'euros !!! Cela servira à financer plusieurs chantiers :

- les installations permettant le passage des trains vers les camions
- les installations permettant la desserte directe d'un site de production agricole ou d'un site industriel

Une cinquantaine d'installations seront financées en 2022.

Une part importante des crédits ira à la régénération des lignes uniquement réservées au fret. Indispensables au transport des granulats et des céréales, la régénération de ces lignes se fera avec les régions.

Tous les membres d'**ASTER** vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Surgélateur collectif du village

Construit en 1968, sur leurs propres deniers, par des gens du village, agriculteurs pour la plupart, il est géré par une SICA (Société d'Intérêt Commun Agricole) et est situé à l'arrière des vestiaires du Club de Foot.

Constitué de **24 cases** de **360 litres** chacune, sa température descend à **moins 30° C**, ce qui permet de congeler de grosses pièces (viandes, poulets, etc...) dans d'excellentes conditions. La location est de **10 € par mois**, avec paiement annuel si souhaité.

Nous avons pensé que, hormis les 24 propriétaires des cases, les autres habitants, surtout les nouveaux et les plus jeunes, ignoraient l'existence de ce surgélateur en plein centre du village.

Actuellement, **6 cases sont disponibles**.

Si vous êtes intéressés pour louer une case, vous pouvez vous adresser à un des membres du bureau :

Secrétaire	Mme Duranton Sandrine	06 72 75 34 38
Trésorière	Mme Olagnon Marie-Luce	06 87 76 43 60
Présidente	Mme Odet Georgette	04 74 58 78 86 06 86 03 58 59

Don du sang



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT JEAN DE BOURNAY ET SA REGION

On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne

Malgré la crise sanitaire, l'Amicale des donneurs de Sang n'est pas restée inactive.

Les collectes ont eu lieu avec les gestes barrières et la prise de rendez-vous sur le lien

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

A l'heure actuelle les collectes ont lieu de 15h00 à 19h00

Résultats de nos différentes collectes :

Vendredi 28 février 2020 :
143 personnes se sont présentées et 126 ont été prélevées dont 7 nouveaux

Vendredi 15 mai 2020 : 135 donneurs se sont présentés et 127 donneurs ont été prélevés dont 12 nouveaux donneurs

Vendredi 14 août 2020 : 138 personnes se sont présentées, 122 personnes ont été prélevées dont 13 nouveaux

Vendredi 18 décembre 2020 : 143 personnes se sont présentées, 124 ont été prélevées dont 6 nouveaux donneurs

Vendredi 12 février 2021 : 137 donneurs se sont présentés, 117 ont été prélevés dont 4 nouveaux donneurs

Vendredi 28 mai 2021 : 132 personnes se sont présentées, 111 ont été prélevées dont 6 nouveaux donneurs

Vendredi 13 août 2021 : 135 donneurs se sont présentés, 100 ont été prélevés dont 5 nouveaux donneurs

A l'heure de la parution du bulletin la collecte du mois d'Octobre et celle du mois de Décembre auront eu lieu.

Nos prochaines manifestations : (sous réserves de l'évolution de la crise sanitaire)

Dimanche 6 mars 2022 Repas Dansant à midi
Vendredi 15 avril 2022 Assemblée Générale
Dimanche 24 juillet 2022 Repas Champêtre

Nos prochaines collectes : de 15h00 à 19h00

Vendredi 18 février 2022
Vendredi 20 mai 2022
Vendredi 18 août 2022
Vendredi 14 octobre 2022
Vendredi 16 décembre 2022

Cinéma le Saint-Jean

Dès l'autorisation de réouverture des cinémas, en mai 2021, l'équipe de bénévoles du cinéma le Saint Jean a décidé à l'unanimité, tout comme en 2020, de ne pas fermer la salle en été.

Au début, une jauge de 49 personnes était respectée, puis à compter du 9 août le pass sanitaire est devenu obligatoire, avec un protocole sanitaire pour assurer la plus grande sécurité, et port du masque obligatoire dans la salle

Un **tarif unique de 4 € a été appliqué tout l'été.**

Beaucoup de films étaient en attente de programmation et le public a enfin pu les découvrir. Le cinéma a repris toutes ses activités habituelles : séances toute la semaine sauf le mardi, accueil public scolaire, séances spéciales...

Une très forte fréquentation a été observée en ce début d'année scolaire pour les séances de novembre « **Ecole et cinéma** » (691 élèves), et « **Collège au cinéma** » (373 élèves).

Le cinéma persévère dans sa volonté de promouvoir une programmation éclectique pour satisfaire son public.

Le Cinéma le Saint Jean a obtenu cette année encore son label « **Art et Essai** » et celui de « **Jeune Public** » qui attestent respectivement de la richesse de la programmation en faveur d'un public averti et d'œuvres destinées à l'enfance.

Le cinéma le Saint-Jean a organisé cette année, du 24 au 29 novembre, la « **Semaine du polar** », en relation avec « Sang d'encre ».



La Chêneraie

LA CHENERAIE



ACCUEIL DE JOUR « LES GLYCINES »

RÉSIDENCE LE COUVENT

1 RUE JEANNE D'ARC
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

L'**Accueil de Jour** est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Le service accueille 6 personnes par jour et propose aux participants des activités variées et stimulantes, ludiques et créatives.

Activité nouvelle : « La borne Mélo »



La "borne mélo" propose des animations musicales, jeux de mémoire, jeux chantés, chorales, karaoké, livres audio, lotos musicaux, photos cachées...

Elle permet de faire travailler la mémoire, elle favorise les interactivités, elle apporte gaieté et bonne humeur.

Ce média numérique est reconnu comme le plus performant et le plus adapté au développement de la vie sociale et culturelle.

Pour vous inscrire, il vous suffit de prendre contact avec l'équipe qui vous expliquera le fonctionnement du service et les démarches à effectuer.

Renseignements au :
04.74.58.12.12

Rando & découverte



Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas »

Et, si avec Lao Tseu, ce premier pas on le faisait ensemble au Club Rando et Découverte?

RANDO ET DÉCOUVERTE arbore fièrement cette année ses 20 ans d'activité. La parenthèse COVID terminée, le club poursuit sa route. Aujourd'hui, environ 200 adhérents participent à ses activités.

Quelles activités?

Des randonnées en demi-journée pour tous les publics et tous les niveaux, encadrées par des animateurs bénévoles formés. Elles sont organisées selon le planning suivant.

JOUR	DEPART	DENOMINATION	DISTANCE	DUREE	CADENCE
LUNDI	14h	Randonnée BALADE	5 à 6 km	2h	3 km/h
	14h	Randonnée CLASSIQUE	9 à 10 km	2h30	4 km/h
MERCREDI	7h30	Randonnée DYNAMIQUE (1 fois par mois)	18 à 20 km	3h00	6km/h
	8h	Randonnée SEMI-DYNAMIQUE	11 à 13 km	3h00	5km/h
JEUDI	9h	Randonnée MATINALE	8 km	2h30	3,5 km/h
SAMEDI ou DIMANCHE	1/2 journée ou en journée	De novembre à mars, 1/2 journée autour de St-Jean-de-Bournay. Randonnée en raquettes selon enneigement D'avril à octobre, sortie en journée dans les massifs environnants (Vercors, Chartreuse, Bugey, Pilat...).			

Des randonnées journée en semaine ou en week-end pour découvrir d'autres univers (haute montagne, moyenne montagne, campagne...etc),
Pour toutes les randonnées, rendez-vous sur le parking de la salle Claire Delage à St Jean de Bournay.



Des séjours :

En 2021, 4 séjours ont mobilisé 87 participants.

- Mai, séjour de 3 jours en itinérance dans le Vercors
- Juin
 - * Du 10 au 12 juin: séjour à St Remèze en Ardèche
 - * Du 20 au 26 juin: séjour d'une semaine à Ceillac dans le Queyras
- Août, week-end du 7 et 8 août en refuge à l'Alpe Villar d'Arène.

Des manifestations conviviales :

Organisé en Juillet, un repas champêtre a réuni une centaine de marcheurs.

...Et pour l'année 2022 :

- Une semaine en septembre (lieu à définir)
- Plusieurs séjours courts en semaine ou en week-end (la Salette, le lac du Pavé, Luberon,...)



Pour en savoir plus, consulter notre site: www.rando38440.fr

ou contacter Annick CHAPOT au 06 87 86 00 34

PRESSE LE TEMPS

Et **JANVIER** le frileux dérape en ses sabots
 Suivi de **FEVRIER** qui trébuche à son tour,
 Lorsque **MARS** pimpant agite ses grelots
 S'imaginant qu'**AVRIL** ôtera ses atours.

MAI fait des caprices, et son voile de mariée,
 Viendra embrumer **JUIN** qui est parfois fantasque,
 Car il croit que **JUILLET** et ses grandes marées
 Va demander à **AOÛT** de finir en bourrasques.
 Le doux raisin sucré va mûrir en **SEPTEMBRE** ,
 En donnant à **OCTOBRE** des teintes mordorées.

NOVEMBRE est bien grincheux, il jalouse **DECEMBRE**
 Qui brille de mille éclats en clôturant l'année.

Et les pages se tournent en un grand carrousel,
 On est bien trop pressés
 De souffler sa chandelle !

Hervyane

Cérémonie du 19 mars 1962



Matinée propre le 20 mars 2021



Inauguration aire de jeux le 4 mai 2021



Cérémonie du 8 mai 1945



Ces élèves de CM2 ont fait leur rentrée en 6^{ème}



Repas de quartiers



Les Peytières

Repas de quartiers



Les Hautes Peytières



Les Granges

Inauguration du city park le 4 novembre



Cérémonie du 11 novembre 1918



Téléthon 4 décembre 2021



Belle mobilisation pour cette édition 2021 du Téléthon. Une fois encore les associations, les bénévoles, la municipalité et le conseil municipal des enfants étaient très motivés pour faire de cette journée une réussite.

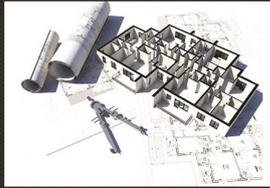
Au programme de cette journée : choucroute à emporter à midi, des crêpes, des ventes de lumignons, un panier garni, des défis sportifs et ludiques pour tous à partir de 17h, puis soirée apéro pub suivie de représentations et animées par Corentin et Valentin.

Le résultat provisoire de ce **Téléthon** est de **2 481,56 €**.

La gagnante du panier garni est Nadine Pathier avec 14kg350 pour un panier de 14kg385.

Merci à tous.

serrano.archi@gmail.com



Cyril SERRANO
ARCHITECTE D.P.L.G.
06.12.67.50.29



16, Impasse de la Machère, 38440 BEAUVOIR DE MARC



SOUS TRAITANCE SOUDURE SERVICES

660A, Chemin de chasse – 38440 BEAUVOIR DE MARC – France

Tel: 04.74.87.03.58

Fax: 04.74.87.02.52



Au Domaine de Chasse

Gîte de France 3 épis

8 couchages - spa - salle de réception avec billard

Mme Béatrice LIAUD
881, chemin de Chasse
38440 Beauvoir de Marc

Tél. 06 52 84 21 33

Mail : beatrice.liaud@free.fr

www.gites-de-france-isere.com



Containers
Service

Big bag

04 74 58 70 86

www.containers-service.com

vente en ligne :

www.containers-service.eu

38440 Beauvoir de Marc

Mail : patrice.bonnardot@containers-service.eu

Présent à la foire de Beaucaisson depuis 1999



Support big bag



Sac en jute
Sac PP
Sac filet



Feuillard et cerclage



Cuves et accessoires



Fûts

220L à bonde 220L OT 150L OT 120L OT 60L OT 30L OT

Tendance Coiffure

Salon de coiffure mixte

04 74 58 19 49

33, lot les Varilles
38440 Beauvoir de Marc



Ouvert du mardi au samedi



David ROSSI
renergie38@gmail.com

Electricité
Climatisation

06 51 42 35 49

258 chemin de Gerbolle - 38440 BEAUVOIR DE MARC

ROSSI - ELECTRICITE

BATIMENT ET INDUSTRIE

Automatisme de Portail - Aspiration Intégrée
Chauffage Electrique - Domotique Appliquée
Alarme au Vol - Alarme Incendie - Vidéo de Surveillance

Za la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc

Tél: 04.74.58.78.36 Fax: 04.74.58.77.49



RVF Electro

Hervé Querlioz
Marielle Michallon
Réparation Vente
Electroménagers / Multimédias

33 Rue PASTEUR
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

04 74 79 59 10 / 04 42 30 17 18

h.querlioz058@gmail.com

Annonces

AGENT



MÉCANIQUE - CARROSSERIE GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE
 Réparations, Entretien toutes marques
 Atelier agréé camping-car
 Vente de véhicules neufs et occasions toutes marques
Véhicules de courtoisie à votre disposition GRATUITEMENT
04 74 59 91 97 **06 64 28 55 92**
DÉPANNAGE 24h/24 ZAC des Echarrières - 42 rue Stéphane Hessel
 7 jours sur 7 38440 St Jean de Bournay - chenavier.autos@orange.fr

ELECTRICITÉ AUTO
Pascal BALLY
PL - TP - MACHINES AGRICOLES
 Réparation et Ventes
 démarreurs et alternateurs
 Toutes marques


Plus de 30 ans d'expérience
04 74 58 79 87
 Portable **06 80 74 19 51** **38440 ROYAS**

www.lassalle-automobiles.com

CARROSSERIE **MÉCANIQUE**
 (toutes marques / toutes assurances) (garantie constructeur préservée)
VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
 Remises sur Françaises et Etrangères
 Route de Vienne RD 53b - 38440 BEAUVOIR DE MARC
Tél. 04 74 59 95 27
garage.lassalle@gmail.com

Garage QUEMIN Denis
 Réparations toutes Marques
 Vente Véhicules Neufs et occasions

 876 Avenue du Dauphiné
38790 CHARANTONNAY
 04 74 59 00 20
garagequemin@orange.fr
 Motrio, filiale du constructeur Renault


**BERNARD
 PLOMBERIE
 CHAUFFAGE**
 Lieu-dit Peytières
 38440 Beauvoir de Marc
 06 43 46 12 95
bb@bpc38.com
www.bpc38.com

 **AUTOVISION**
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
 Ouvert le samedi matin
 Réservation en ligne sur :
www.autovision-38440.com
04 74 20 64 46
**ZAC des Basses Echarrières
 38440 ST JEAN DE BOURNAY**

Mobil:06 75 23 60 46
JONQUARD MATHIEU
 Plomberie-sanitaire et chauffage
 INSTALLATION-RENOVATION-
 DEPANNAGE
 1 chemin des 3 vallées 38440
 beauvoir de marc
 Mail:jonquardm@gmail.com

 **PLOMBERIE CHAUFFAGE
 DEPANNAGE CREATION**
FAURE Olivier
 38440 Beauvoir de Marc
 Tél. 06 13 55 51 59



Cédric BERTHIER
Plâtrier - Peintre
Décorateur

1140 Chemin de La Nivelrière - 38440 St JEAN de BOURNAY
 Tél. 06 30 10 30 55 - berthiercedricpp@gmail.com

MAÇONNERIE • TP • BA



S.A.R.L.
Vve CHATAIN

1274, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY
 Tél. **04 74 59 03 09** - Fax 04 74 59 15 57
contact@maconneriechatain.fr - www.maconneriechatain.fr

MAÇONNERIE RIBEIRO



Tél. 04 74 59 10 83
06 87 01 97 40
ribeiro-orlando@wanadoo.fr

Chemin de Moleze - 38790 CHARANTONNAY

Gillio Maçonnerie

Neuf et Rénovation

Tél: 04 74 58 70 43

gillibat@yahoo.fr
 38440 St Jean-de Bournay

JULLIEN S.A.S



Charpente • Couverture • Zinguerie
 Maison et Extension ossature bois
 Fabrication et Installation de Menuiseries
 BOIS sans ou avec finition Garantie 10 ans

NEUF ET RENOVATION

MENUISERIES EXT. (BOIS, PVC et ALU)
 AGENCEMENT (Mobilier, dressing ...)
 FERMETURES (volets battants, volets roulants, BSO, porte de Garage ...)

Tél. 04 74 58 00 44 - Fax. 04 74 58 08 79
www.jullien-menuiserie.fr
 38780 ESTRABLIN - contact@julliensas.com




SAS JACQUET
 CHARPENTE BOIS

Charpente Traditionnelle
Couverture . Zinguerie
Ossature Bois
Neuf et Rénovation

38440 BEAUVOIR DE MARC - 04 74 58 28 83
www.jcbcharpentebois.com

VENTE ET POSE DE CARRELAGE

AILLOUD LAURENT

186 ZA LA FONTAINE
 38440 BEAUVOIR DE MARC

ailloud.laurent@orange.fr

0682221035




LOCA 2000
 LOCATION DE MATÉRIEL

04 74 59 72 48

Loca2000@Aliceadsl.fr

ZI DU PRÉ DE LA BARRE
 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY



Qualiprev' Incendie
à vos côtés pour votre sécurité

AUDIT - INSTALLATION - MAINTENANCE

Extincteurs, BAES, Systèmes de Désenfumage, RIA,
Alarmes Incendie, Portes Coupe-Feu, Poteaux Incendie...

103, rue de la Plaine / ZI Lafayette / 38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE
04 78 96 78 19 / contact@qualiprev.fr / www.qualiprev-incendie.fr

B.M.T.P sarl
Christophe Bagnier



**Travaux Publics
Terrassement - VRD
Démolition
Goudronnage de cour**

Le Miraillet - 38440 Saint Jean de Bournay
Tél/Fax : 04 74 58 65 24 - bmtpsarl@orange.fr

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Des fondations aux finitions

MONTAGNAT **VIENNE MATÉRIAUX**

Tél. 04 74 58 74 25 Tél. 04 74 85 34 14
gedimat.montagnat@wanadoo.fr gedimat.viennemateriaux@gmail.com

77, Rue Louise Michel Route de Berardier
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY 38200 JARDIN

PERGOLA - PORTAIL - VOLET ROULANT
MENUISERIE BOURGUIGNON




Z.A. La Fontaine - 38440 BEAUVOIR DE MARC
04 74 58 50 62

www.maisondumenuisier.fr

FORES PASCAL
POSE ET SERVICES EN MENUISERIE

Menuiserie intérieur & extérieur
Bois - Alu - Pvc



Fenêtre - Volet - Baie coulissante
Porte d'entrée - Porte de garage + motorisation
Aménagement placard
Neuf et rénovation sur mesure
Entreprise qualifiée RGE

FORES Pascal
38440 VILLENEUVE DE MARC
Tél : 06 84 37 15 41
Email : entreprise.fores@gmail.com

Deris gratuits



CUMINTPT

Terrassement VRD
Maçonnerie paysagère
Aménagements extérieurs
Enrobés et bi-couches
Etangs

1250 Route de Pignière - 38300 TRAMOLE

cumin.tp@orange.fr
04 74 18 62 52 - 06 86 42 53 16



MASSEY FERGUSON

65, avenue Maréchal Foch
38260 LA COTE-ST-ANDRÉ
Tél. 04 74 20 40 98
Fax : 04 74 20 40 62
Email : directionballand@balland8.fr



Jean-Jacques BALLAND
06 11 67 05 89



BALLAND S.A.S.



BESOINS & SERVICES

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

06.20.58.49.32

besoinsetservices@gmail.com



Anthony Palle PAYSAGISTE



AMÉNAGEMENT ET
ENTRETIEN DE JARDINS
CRÉATION - TAILLE
PLANTATION - CLÔTURE - PAVAGE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
ARROSAGE AUTOMATIQUE

Port : 06-21-70-80-78

"Le Village" - 38440 Beauvoir de Marc



SERVICE À LA PERSONNE
50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR L'ENTRETIEN

LA MAIN VERTE PAYSAGISTE

Entretien
Aménagement
Parcs et Jardins
Maçonnerie paysagère

Cédric LEMAIRE
38440 BEAUVOIR DE MARC

04 74 59 75 90

06 27 15 77 39

sarl GERIN Motoculture



L'Abbaye Nord - R.D. 502
38780 ESTRABLIN
Fax 04 74 16 05 87

04 74 16 18 29

Christel Montagny
Artisan Fleuriste

Au Fin Pollen

Fleurissez vos émotions...

Commandez par ☎ et payez par CB

04 74 58 50 63

St Jean-de-Bournay

Les Jardins d'Elise

Production florale, fleuristerie, pépinière



2994, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY

☎ 04 74 59 09 82

NEVEU - JARDIN & LOISIRS

04.74.58.70.72

145, impasse du Pré de la Barre
Z.A. du Pré de la Barre
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

OUVERT 8 H - 12 H & 14 H - 18 H

Fermeture à 17 H le samedi

Ouvert le lundi de Mars à Juin

e-mail : neveu-jl@orange.fr

BRIQUET

MOTOCULTURE

Tél. 04 74 93 45 56 • fax 04 74 28 22 47

magasin@briquetmotoculture.fr

19 rue des Plattières - 38300 Nivolas-Vermelle

Annonceurs



Boulangerie - Pâtisserie • Fabrications Artisanales

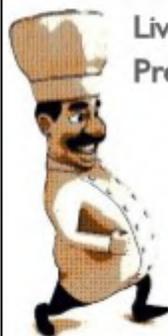
Yannick Gimard

38440 BEAUVOIR DE MARC • Tél. 04 74 48 64 68

PAINS VARIÉS, VIENNOISERIES, LARGE CHOIX DE PÂTISSERIES, PIÈCES MONTÉES, FORMULES SALÉES.

- OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE -

Traiteur BROSSARD



Livraison de repas du lundi au vendredi
Prestations traiteur sur commande

55 ZA la Fontaine
38440 Beauvoir de Marc
04 74 58 68 03

contact@traiteurbrossard.fr
www.traiteurbrossard.fr



LE COMPTOIR LSG

BAR-RESTAURANT-TRAITEUR



04.27.69.06.04

*spécialité cuisses de
grenouilles à volonté*

Route de Lyon-38440 ROYAS
lsg.38@hotmail.fr

Intermarché

SAS WEDMAP

Entreprise indépendante

RN 518
Lieu-dit la Gare
38440 St Jean de Bournay
Tél. : +33 (0)4 74 58 77 60
Fax. : +33 (0)4 74 58 54 54



Artisan Ebeniste

Aurel palette

BEAUVOIR DE MARC 06.38.93.51.93

Relooking de meuble ancien,
fabrication de déco et
meuble en palette

aurel.palette.creation.relooking@gmail.com

Séverine BLANC
BRODERIE

Conception & Fabrication 100% locales
06.20.38.12.50
284 CHEMIN LES HAUTES BRUYÈRES
38440 BEAUVOIR DE MARC



Services à la personne :

- Ménage, repassage
- Nettoyage de vitres

06.43.17.88.19

bulledrsas@gmail.com
4A Impasse du 9 Avril - 38440 Beauvoir de Marc

Chemin Boyet

CABINET D'ADMINISTRATION DE BIENS

NOTRE CONCEPTION DU MÉTIER
"PÉRENNISER ET VALORISER VOTRE PATRIMOINE"

GESTION LOCATIVE • SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS
TRANSACTION • LOCATION • CONSEIL EN PATRIMOINE

04 74 53 40 32

www.cheminboyet.fr

Courtage Assurances
Placements Prêts Conseils
CAP Conseils

M. Florent VERRIER
Affilié SAGESSE

Pour les Professionnels et les Particuliers

375 A Chemin de la Gérardière
38440 Beauvoir de Marc



SAGESSE
VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

06 09 71 50 60
verrier.florent@gmail.com
www.sagesse.fr

Orlas : 15 000 596 - RCS : 808 278 691

A.R.C. Sarl

Accompagnement - Gestion - Pilotage Tpe

Membre du réseau RIVALIS



Dirigeant ou créateur d'entreprise, ne restez pas seuls.
Business Plan, Prévisionnel de trésorerie, analyse rentabilité,
calcul taux horaire, gestion administrative....

BEAUVOIR DE MARC
Tél : 06 84 59 33 64 - Mail : alain.roudet@orange.fr
Web : www.rivalis.fr - www.petite-entreprise.net

transalp

CONCEPTEUR | FABRICANT | AMÉNAGEUR

www.transalp.fr



FUEL OIL



Eric Berthier

Boissons Gazeuses
Vins - Champagnes



12, Rue Hector Berlioz - 38440 St-Jean de Bournay

☎ **04 74 58 71 36**



GALLO IMMOBILIER

L'AGENCE À 3% !

06 46 05 45 31

La Mairie remercie tous les annonceurs pour leur participation à cette 52ème édition de notre bulletin annuel. Ils sont à votre service, n'hésitez pas à faire appel à eux.

Annonces



Les petits Loulous
Maison d'Assistants Maternelles
 06 58 02 22 61
 lespitsloulousmam@gmail.com

BEAUVOIR-DE-MARC
 MAIRIE
 38440 Beauvoir de Marc

Mairie de Beauvoir de Marc
 91 chemin de la Fontaine
 38440 Beauvoir de Marc
 ☎ 04 74 58 78 88
 @ contact@beauvoir-de-marc.com
 http://www.beauvoir de marc.com
 f Mairie de Beauvoir de Marc



M le Vrac, l'épicerie itinérante

LE MOULIN DE LA FONTAINE

BENJAMINES (U15)
POUSSINS/POUSINES (U11)